

LE R'VIRAT

2023



► Commissions	3
► Budget 2023	8
► Nouveaux commerces et services	9
► Civisme	10
► Événements/agenda	12
► 14 juillet	16
► Accueil périscolaire	17
► Page des écoles	18
► 11 novembre 1923	22
► Faune et Flore	24
► Associations	25
► CCAS	36
► Infos diverses	37
► Etat Civil	41
► Annuaire entreprises	42

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous comme chaque fin d'année, dans le bulletin municipal que la commission rédige pour vous tenir informé des actualités communales de l'année écoulée. 2023 est l'année de mi-mandat. Il nous reste donc un peu moins de trois ans pour mener à bien les projets importants pour notre commune. Parmi les nombreux projets qui nous attendent, deux sont en phase d'étude avec une programmation des travaux prévue pour 2024.

Il s'agit pour le premier, de sécuriser la circulation piétonne dans le village. Nous avons dû orienter différemment l'étude qui a débuté courant 2023 pour nous caler sur le calendrier des travaux du département qui souhaite reprendre le revêtement de la route départementale de l'entrée du village côté Sainte Colombe. L'étude en cours que nous menons se concentre donc sur l'élargissement des trottoirs depuis le chemin du groseillier jusqu'à l'étang. La commission poursuivra sa réflexion pour étendre ce travail à toutes les rues du village afin de réaliser un plan pluriannuel pour planifier le financement des travaux.

Le second projet concerne la création d'un logement communal accessible pour les personnes à mobilité réduite dans les locaux de l'ancienne poste et la réhabilitation d'un logement existant ; le projet intégrera le remplacement du mode de chauffage actuel (Gaz) très coûteux par une chaudière collective à granulés. Ce chantier qui devait débiter cette fin d'année sera finalement décalé de quelques mois. Le conseil municipal a décidé que ces logements seraient destinés à des personnes à revenus modérés.

Ainsi nous pourrions bénéficier de subventions conséquentes de la part du Département. A ce stade, l'étude APS fait apparaître des coûts très élevés par rapport à l'estimation. Nous aurons donc à faire des choix dans les semaines qui viennent pour finaliser l'étude et programmer les travaux courant 2024.

Dans un tout autre registre, cette année, nous avons eu la charge et le plaisir d'organiser le 14 juillet. Cette manifestation à l'initiative de la communauté de communes qui a lieu tous les dix ans sur notre commune a été une réussite. Le 14 juillet étant un vendredi et le temps idéal nous ont permis d'accueillir bon nombre de spectateurs qui ont pu se restaurer, admirer les feux et ensuite participer au bal qui s'est terminé tard dans la nuit. J'en profite pour remercier chaleureusement l'équipe communale qui a su mobiliser de nombreux bénévoles et associations pour l'organisation de cette soirée.

La communauté de communes, dans le cadre de ses compétences traite de nombreux sujets dont deux nous concernent particulièrement. Vous avez constaté les travaux de remplacement de la conduite d'eau faubourg d'Arclin jusqu'à Bouverans et rue des Lilas. Ces travaux indispensables qui ont perturbé la circulation durant de nombreuses semaines, avaient pour but initial de sécuriser l'alimentation en eau potable de la commune de Bouverans. Ils ont par ailleurs permis de remplacer une conduite très ancienne, de faible section, qui ne permettait pas d'assurer la protection incendie du faubourg d'Arclin, de la rue des Lilas et de la rue du Marronnier. Bien que nous n'ayons pas manqué d'eau cette année de sécheresse intense, d'autres travaux de sécurisation seront programmés pour qu'à terme, nous puissions assurer l'alimentation en eau potable de tous les villages de la communauté de communes quelque soient les conditions météorologiques. Il est urgent que chacun à son niveau prenne conscience que nous devons changer nos habitudes de consommation d'eau afin de l'économiser au maximum.

Le second projet concerne la maison de santé en cours de construction à Frasné. Pour l'heure, le planning des travaux est respecté. Sauf incident majeur, l'ouverture est prévue début 2025. En attendant, la communauté de communes en partenariat avec l'ARS a fait le nécessaire pour ouvrir un cabinet éphémère dans les locaux du Dr Jeannin situé à Frasné. Malheureusement, faute de médecins, le cabinet éphémère a dû fermer début novembre et le restera jusqu'à fin décembre. La situation devrait cependant s'améliorer en janvier 2024 avec l'installation d'une jeune médecin qui consulte actuellement à Nozeroy, dans le cabinet du Dr Jeannin et trois médecins bientôt diplômés qui assureront une permanence dans les locaux du Dr Chesnel. Ces quatre médecins devraient intégrer la maison de santé dès son ouverture. Des informations complémentaires seront disponibles sur les sites internet communal ou intercommunal ou en temps réel sur l'application IntraMuros à télécharger gratuitement sur votre téléphone.

Pour terminer, je remercie le conseil municipal pour le travail qu'il réalise quotidiennement, nos employés communaux qui œuvrent pour que notre commune reste accueillante et un lieu où il fait bon vivre ; sans oublier les entreprises, les agriculteurs et le monde associatif qui participent à la vie du village. Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous aurons l'occasion de nous rencontrer je l'espère lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra à la MTL dimanche 07 janvier 2024 à 11h30.

Christian Vallet

La commission communication et information est heureuse de vous présenter la nouvelle édition du r'virat. Par ce bulletin municipal, elle retrace une année de vie municipale, communale, associative et culturelle, et tente de retranscrire les temps forts de notre commune. Elle remercie Danielle Grillon et Danièle Petit qui sont sollicitées chaque année pour un article et toutes les personnes qui contribuent également à alimenter ces pages. Un merci particulier à Laurent Lépeule, photographe à Frasné qui nous a donné l'autorisation d'utiliser ses photos prises lors du tir du feu d'artifice.

Elle vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année. 2

La commission Communication et Information

Commission Environnement et Cadre de vie

Retour sur les projets réalisés cette année par la commission environnement et cadre de vie.

Les travaux de réfection de la Maison du Temps Libre se poursuivent. Au mois de mai, l'éclairage de la salle des fêtes a été remplacé pour un montant total de 17 556 €. Des arbustes ont également été plantés sur le parc attenant.

Le conseil municipal a validé des travaux au niveau du mur sous le moulin, qui était abîmé. C'est une entreprise d'insertion qui intervient pour la réfection de ce mur.

Une nouvelle porte a également été posée. Nous avons pu bénéficier d'une subvention de 80% sur le montant total de 38 500 €.



Le fleurissement du village a été repensé en 2023. En effet, avec le dérèglement climatique, et les périodes de sécheresse auxquelles nous faisons face de plus en plus souvent, il devient plus judicieux de choisir des types de plantes moins gourmandes en eau. Une réflexion a été menée avec Colette Maire et nous avons choisi des plantes vivaces pour le fleurissement du village cette année. Ces nouvelles plantations ont répondu à nos attentes en terme d'économie d'eau.

Des jeunes du territoire, encadrés par Mariève Bonnet, animatrice jeunesse à la CFD, ont proposé leurs services en début d'année pour la réalisation de petits travaux. Leur but était de percevoir une subvention, en échange de ces travaux, afin de financer leur voyage dans les Vosges. La commission leur a proposé de se charger du désherbage du cimetière, en contrepartie d'une participation financière de 300 €. Leur travail a donné pleinement satisfaction. Félicitations à eux !



La passerelle située au niveau du chemin des remparts était en très mauvais état depuis quelques mois. Nous avons décidé de la rénover, puisque le sentier "Drugeon et dragon" l'emprunte. Jusqu'à présent, il s'agissait d'une structure bois uniquement. Nous avons choisi un support métallique pour la nouvelle structure afin qu'elle ne s'abîme moins rapidement. La réfection de la passerelle s'élève à 30 000 € et se fera en 2024 lorsque le niveau du Drugeon sera au plus bas.

Le conseil municipal a également décidé de remplacer le tracteur tondeuse (40 800 €) et de faire l'acquisition d'une brosse de désherbage (10 800 €).



Notre commune a fait l'acquisition du terrain situé entre l'église et l'étang. La commission a pensé son réaménagement pour en faire un lieu accueillant. Une table de pique-nique y a été installée. Un escalier a été réalisé pour faciliter l'accès depuis la rue des Lilas en toute sécurité et des arbustes et vivaces seront plantés.



Commission gestion des salles communales

Suite à des plaintes, le Conseil a décidé d'appliquer des sanctions lors de nuisances sonores à la MTL. Un dispositif de limitation du bruit a déjà été installé et se révèle efficace mais ceux qui passent outre se verront désormais sanctionnés et la caution de 300 € sera encaissée en cas de plaintes justifiées en gendarmerie.

Au vu de l'augmentation des tarifs d'électricité, et ce bâtiment ayant un contrat de plus de 36 kw (pas de bouclier tarifaire), le conseil a décidé en juin 2023 de facturer le kw à 0.48 € pour la consommation des locations de la MTL.

Commission Associations et Animations

La commission a piloté l'organisation du 14 juillet avec les associations du village. Elle salue l'implication très importante de nombreux bénévoles.

Enfin, la salle des jeunes est actuellement fermée. Cependant, si certains jeunes souhaitent sa réouverture, ils peuvent se manifester en mairie.

Commission Chemins

À la suite du travail de la commission élargie, le cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Assist-Mo Conseil a été retenu pour 6 000 €. En parallèle, le Département du Doubs nous a fait part de son souhait de rénover la route côté Sainte-Colombe, nous avons donc travaillé avec le cabinet et la commission sur cette entrée de village. Après visite sur le terrain, nous avons validé des plans afin de sécuriser, élargir les trottoirs et réduire la vitesse. Assist-Mo Conseil travaille sur le chiffrage et les différentes subventions possibles en coordination avec le conseil départemental. Les travaux seront prévus, en principe, courant 2024.



Commission Bâtiments

Maison du Temps Libre (MTL)

L'entreprise Eurofen est intervenue pour le remplacement des fenêtres fixes et la porte à l'entrée ainsi que la porte de secours coté parking qui étaient hors service en menuiserie Alu pour un montant de 15 772 €.

Vestiaire du foot

La rénovation des toilettes joueurs a été réalisée en février par William et l'entreprise SCS pour la partie sanitaire et le remplacement des pommeaux de douche, pour un coût de 5 676 €. L'éclairage du terrain pose un problème, en effet un poteau est en panne. Le club souhaiterait le remplacement en LED afin de jouer en nocturne les matchs officiels et de permettre une économie d'énergie électrique non négligeable. Une demande de subvention a été faite auprès du Fonds d'Aide au Foot Amateur (FAFA). Le club doit faire homologuer son installation par la ligue Bourgogne Franche-Comté pour prétendre à cette subvention de 20%, une participation au Foyer a été demandée, le dossier est en cours.



Pavillon Ramsar

Les châssis des menuiseries côté jardin dans le couloir et la salle sont en mauvais état et seront remplacés par des fenêtres bois/alu. C'est l'entreprise Baud qui a été retenue pour un montant de 17 304 €.

Vierge de Mont Gimmeux

Suite à la restauration de la statue et du socle (qui a pris beaucoup de temps), celle-ci a été remise en place le mardi 30 mai. La statue et le socle ont été enlevés et reposés gratuitement par l'entreprise D'houtaud Raphaël que l'on remercie vivement, la statue a été décapée dans un atelier spécialisé près de Champagnole et repeinte dans les règles de l'art et bénévolement par Jean-Pierre Sabatini que l'on remercie énormément. Le socle, lui, a été retailé à neuf et à l'identique par l'entreprise Pierre & Marie tailleur de pierre située à Frasne pour la somme de 7 308 € subventionné à 25% soit 1 827 €.

**A
V
A
N
T**



**A
P
R
È
S**



Appartement rue du bourg

A la suite du travail du cabinet AMO SK Conseil, un appel d'offre a été lancé pour recruter un maitre d'œuvre fin mai. Le cabinet Bagatelle a été retenu pour la somme de 47 043 € afin de réaliser le diagnostic, l'étude d'avant-projet définitif (APD), le dossier de consultation des entreprises (DCE) et le suivi des travaux. L'appel d'offre aux entreprises sera lancé prochainement et le début des travaux est programmé courant 2024 pour un montant estimé à environ 400 000 € avec création d'une chaufferie bois pour l'ensemble des appartements communaux rue du Bourg.

Commission Gestion de la forêt

En 2023, seule la coupe de la parcelle 15 (les chaumelles) était proposée par l'ONF. Malheureusement, cette parcelle n'a pas trouvé preneur lors de la vente publique de juin (60 % d'invendus). Tout comme la parcelle 7 en 2022, l'exploitation de cette parcelle sera reportée à une prochaine vente. La commune n'a donc encaissé en 2023 que les coupes des parcelles 23-27 et 28 prévues depuis 2020 (20 750 €) et les chablis de 2022 (35 790 € pour 372 m³). Les chablis 2023 (456 m³) seront encaissés en janvier 2024.

Cette année, la commune a fait l'acquisition de 1,23 ha de forêt en achetant les parcelles des consorts Girod (C942) et C1070 et 1071 appartenant aux consorts Mairot pour un montant total de 19 159 €. Avant chaque acquisition, une estimation est réalisée par les services de l'ONF (inventaire des peuplements et estimation de sa valeur, valeur du fonds forestier en fonction de la desserte, du relief, du sol, de l'exposition, de la surface...). Avec les parcelles acquises en 2022 (indivision Pierre Courtet), ce sont au total 2,97 ha qui ont été ajoutés au régime forestier de la commune, soumis à l'ONF, ce qui porte notre surface forestière à 214,16 ha.

Des travaux d'entretien ont été réalisés dans la parcelle 15 par l'entreprise Coulet de Levier pour 3 520 € HT sur une surface de 8 ha.

REGLEMENTATION DE BOISEMENT



La réglementation de boisement, qu'est-ce que c'est ?

Une enquête publique « réglementation des boisements » sur le territoire Frasné-Drugeon a eu lieu du 17 octobre au 17 novembre 2023. Ce document vise à créer un zonage délimitant :

- des zones « libres » au boisement, sur lesquelles les propriétaires, sous réserve d'en demander l'autorisation, sont libres de mettre en place les plantations forestières de leur choix,
- des zones « interdites » au boisement, sur lesquelles, les propriétaires ne pourront effectuer aucune plantation,
- des zones « réglementées », sur lesquelles les propriétaires pourront, sous réserve d'en demander l'autorisation, effectuer des plantations respectant le règlement annexé à la présente réglementation des boisements.

Si vous êtes propriétaire forestier et que vous souhaitez intervenir sur votre parcelle pour y faire des travaux autres que de l'entretien (coupe rase, plantation, reboisement...), renseignez-vous au service environnement et espace rural du Département du Doubs – 7 avenue de la gare d'eau à Besançon (03.81.25.80.97 ou aurore.abibon@doubs.fr) pour connaître la réglementation qui s'applique à votre parcelle.

Commission Communication - Information

La commission communication a toujours à cœur de vous donner toutes les informations utiles afin que vous puissiez connaître les activités de notre territoire (commune et communauté de communes).

Elle dispose principalement de 4 moyens de communication :

- Le **livret d'accueil** pour les nouveaux habitants. N'hésitez pas à inciter vos nouveaux voisins à se présenter en mairie. Ce livret, avec toutes les informations concernant la commune, les associations, les écoles..., leur sera remis.
- Le **site internet** : vous trouverez sur le site toutes les informations concernant les services municipaux, les locations de salles, les démarches administratives en matière d'état civil, d'urbanisme et les informations pratiques (vie associative et économique...) ou encore les actualités de la commune.
- L'**application Intramuros** : grâce à elle (téléchargeable en scannant le QR Code ou en tapant Intramuros dans la barre de recherche de votre navigateur et télécharger gratuitement l'application), en sélectionnant votre commune, vous découvrirez les événements, actualités, lieux à visiter et services mairie. Vous pouvez également recevoir des notifications pour les infos importantes. Vous y trouverez également les comptes rendus du conseil municipal ou encore les menus du service périscolaire. Cette application permet aussi de signaler des « anomalies » sur la commune, comme un panneau dégradé, un trou dans la chaussée, un dépôt de déchets...
- Le **panneau lumineux** permet l'affichage d'informations d'actualités comme des coupures d'eau ou d'électricité, les dates du don du sang ou encore des dates de conférences, d'assemblée générale... souvent en lien avec les activités des associations locales.

Si vous n'avez pas l'occasion de vous rendre dans le village ou si vous avez besoin de revoir un message diffusé (une date ou un numéro de téléphone par exemple), vous pouvez en tapant « **dixit live** » sur votre barre de recherche internet, voir en temps réel les infos en ligne.



QR Code
à scanner !

CONCOURS DU PLUS BEAU VILLAGE

Comme chaque été, l'Est Républicain a organisé son concours afin de désigner le village préféré du Département. Le journal définit ce concours comme une occasion de découvrir les villages retenus en mettant en avant ses atouts.

Pour le Doubs, l'Est Républicain a sélectionné 6 communes de moins de 3 500 habitants et ayant une richesse patrimoniale, historique ou naturelle.

Notre commune a donc été sélectionnée par leur comité interne et le journal présente chaque commune et incite les abonnés à voter pour « le plus beau village ».

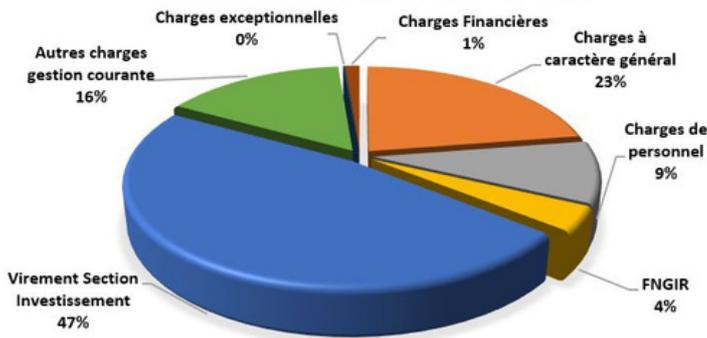
La commune de La Rivière-Drugeon était en compétition avec Blussangeaux, Lods, Nans-sous-Sainte-Anne, Soulce-Cernay et Villers-le-Lac.

Le lauréat 2023 est la commune de Lods.



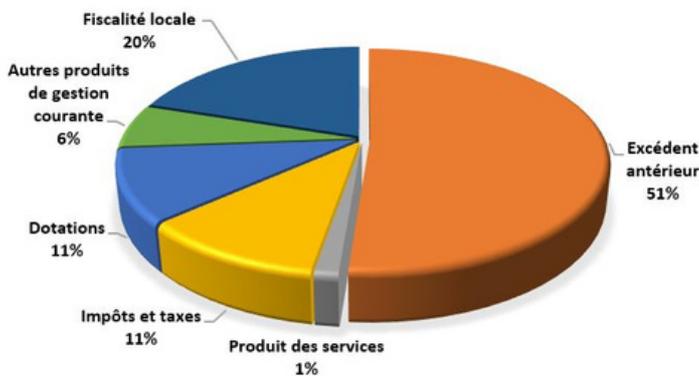
BUDGET 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 206 625,56 €



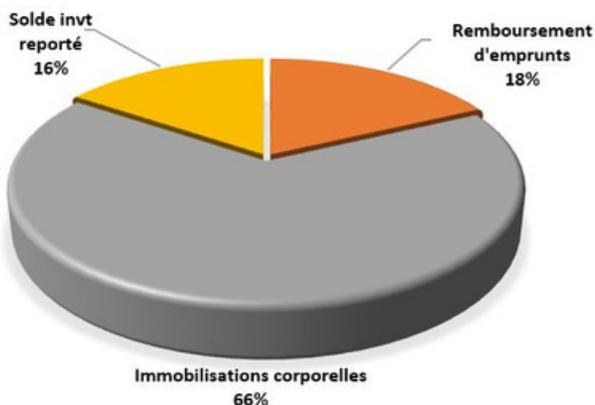
Les charges à caractère général de la commune peuvent s'apparenter à des dépenses des ménages (électricité, carburant, eau, assainissement, assurance, entretien matériel et voiries, frais télécommunication, taxes foncières...). Elles représentent 22 % des dépenses prévues en 2023. Les charges de personnel restent stables (9 % des dépenses) et tiennent compte des augmentations réglementaires. Les autres dépenses (charges de gestion courante) s'élèvent à 187 600 € dont 130 000 € prévus pour la participation aux écoles.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 206 625,56 €



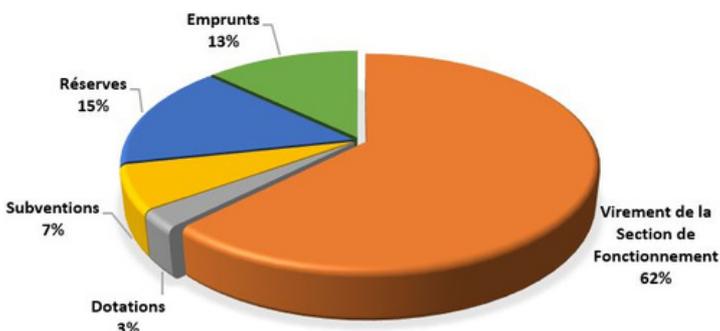
50 % des recettes de fonctionnement sont liées à un excédent des années antérieures (618 850 €). La commune perçoit environ 300 000 € de fiscalité et impôts locaux, 20 000 € de droit de mutation perçus lorsqu'il y a des ventes de biens immobiliers sur la commune, 125 000 € de dotations de l'Etat, et 75 000 € de loyers (logements, terrains communaux, location de salles).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 915 957,48 €



En dépenses d'investissement, le remboursement du capital des emprunts s'élève à 45 000 € soit 6 % du budget. Les immobilisations corporelles sont prévues à hauteur de 600 000 € : acquisition du terrain entre l'Eglise et l'étang et son aménagement ; travaux sur bâtiments (fenêtres MTL et pavillon Ramsar, vestiaires de foot, éclairage MTL) ; réhabilitation de 3 logements. Des réfections de route s'élèvent à 48 000 € et des travaux de sécurisation du village sont programmés mais ne seront pas facturés en 2023. Du matériel (tondeuse, brosse) a été acheté cette année. D'autres travaux programmés ne seront pas terminés en 2023 (mur du barrage de l'étang et passerelle du Drugeon par exemple).

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 915 957,48 €



La principale recette d'investissement est un virement de la section de fonctionnement. Les recettes correspondent à des remboursements de TVA des dépenses d'investissement de 2021 (N-2) et de subventions (logements, mur barrage, routes communales). Les ventes de terrains d'aisance apparaissent également dans cette section du budget.

CREA&PRINT

Entreprise basée à La Rivière-Drugeon, spécialisée dans la personnalisation de textiles pour les professionnels et les particuliers. Que vous recherchiez des vêtements personnalisés ou des accessoires en textile tels que des sacs, des tabliers, des sacs à pain ou des sacs à bouteille, Noémie Pineau est là pour donner vie à vos idées.



Vous pouvez également lui demander d'ajouter un logo, une photo, une phrase inspirante ou tout autre élément sur vos vêtements ou accessoires.

Elle utilise des techniques d'impression de pointe et des matériaux de haute qualité pour garantir une personnalisation belle et résistante au fil du temps.

Contact : Noémie Pineau 29 rue du bourg 06.46.18.31.96
<https://creaetprint.com> ou creaetprint25@gmail.com

LT2MH bici

Atelier mobile réparation et entretien de vélos. Un jeudi sur deux (semaine paire), Tony propose ses services d'entretien de votre vélo ou de vente d'accessoires ou de cycles (neufs et occasions).



Vous pouvez lui déposer votre vélo, quelque soit sa marque et son type (électrique ou non), il vous le répare, l'entretient le jour même ou lors de sa prochaine visite. Il est à votre disposition, dans son atelier mobile, sur la place de l'étang, et saura vous conseiller.



Vous pouvez d'ores et déjà prendre RDV au 06.31.76.64.20

PIERRE AGAMENNONE

INGENIERIE SOCIALE ET TECHNIQUE – RENOVATION ENERGETIQUE ET ADAPTATION DU LOGEMENT

Ancien éducateur puis directeur, Pierre a un long cursus dans l'Education Populaire et l'Education Spécialisée. Pendant plus de 20 ans, il est intervenu auprès de nombreux enfants et familles en difficulté à des postes de cadre et de dirigeants dans le secteur de la protection de l'enfance notamment.

Souhaitant rejoindre une aventure différente, mais tout aussi engagée socialement, Pierre a fait le choix de rejoindre Jurisophos afin de répondre aux problématiques sociales et économiques du logement, notamment la précarité énergétique et le maintien à domicile. Il est le représentant de Jurisophos dans le Doubs afin de développer la rénovation énergétique et l'adaptation du logement dans ce département auprès des particuliers et des entreprises.



Créé en 2017, JURISOPHOS est un cabinet engagé contre le mal-logement et pour accompagner la transformation vers un habitat plus durable et adapté répondant au bien-être de tous. Jurisophos s'est ainsi imposé comme un acteur de l'accompagnement de la rénovation énergétique et de l'adaptation du logement, pour tous, y compris les plus vulnérables.

Habilité par l'Agence Nationale de l'Habitat et agréé par Action Logement, le cabinet obtient les aides financières et fournit un accompagnement administratif, juridique et financier aux propriétaires et locataires dans le cadre de leurs travaux de rénovation énergétique et/ou d'adaptation du logement pour le maintien à domicile. Sa vision est à la fois sociale – offrir un logement plus confortable et moins coûteux – et environnementale – accompagner la transformation vers un habitat durable, plus respectueux de la planète.

Coordonnées

Siège JURISOPHOS – 12 A Rue de Mulhouse 68180 HORBOURG-WIHR

En local : Pierre AGAMENNONE – 18 faubourg du tartre 25560 LA RIVIERE DRUGEON

Tel ligne directe : 03.67.35.16.98 ; Email : pierre.agamennone@jurisophos.fr ; Site internet : www.jurisophos.fr

Dépôts sauvages

Cette année encore, nous déplorons des dépôts de déchets dans des lieux inappropriés. Régulièrement, les employés communaux retrouvent des sacs de déchets ménagers dans les bacs de la MTL ou du cimetière.

Par exemple, une personne a été « reconnue » grâce au contenu des sacs déposés dans les bacs à déchets verts du cimetière ; elle a été auditionnée par la gendarmerie et la commune lui a facturé les frais occasionnés.

Dans la nature, des pneus ont été entreposés au mois de juin sur un chemin d'accès et un signalement à la gendarmerie a été fait par le propriétaire.



Piquets à neige

Au vu des tarifs des piquets à neige, nous avons souhaité sensibiliser les enfants et leurs parents afin que ces piquets ne soient plus considérés comme un jeu de javelot ou autre... Ils sont utiles pour effectuer le déneigement dans de bonnes conditions donc merci de les laisser en place et de ne pas les détériorer (volontairement).

Fleurs

Nous avons constaté le vol d'un bac à fleurs place du poids public et des plants de fleurs dans les jardinières communales, c'est déplorable ! Le jardin de curé a également subi des vols de légumes. Le produit du jardin de curé n'est pas en libre service...

Que faire ? A part le regretter et espérer que cela ne se reproduise plus et ne se généralise pas.



Déjections canines



Nous avons régulièrement des remarques en mairie ou auprès des employés communaux, des personnes se plaignant de « crottes » de chiens. Malheureusement, nous sommes démunis devant certains comportements. Nous avons mis en place des distributeurs de sacs pour déjections canines mais certaines personnes doivent encore penser qu'ils sont destinés aux autres et ne se sentent pas concernées...

Même comportement pour les aboiements, certains se plaignent du chien de leur voisin mais ne se rendent pas compte que leur propre animal peut déranger également les autres en leur absence.

Petit rappel également concernant votre animal : celui-ci doit être tenu en laisse. Nous voyons encore trop souvent des chiens divaguer sans maître. De plus, même s'il est « gentil », on ne peut pas être assuré du comportement du chien dans certaines circonstances et on peut comprendre que certaines personnes se plaignent de chiens non tenus en laisse, notamment aux abords de l'école.



Urbanisme

Petit rappel concernant les règles applicables en matière d'urbanisme : Toute modification de façade doit faire l'objet d'une demande en mairie (modifications d'ouvertures, pose de fenêtres de toit, installation d'une pompe à chaleur en façade, panneaux photovoltaïques...).

Doit également être déposée une demande pour la mise en place d'une clôture.



Depuis le mois d'octobre, si des personnes s'opposent à faire une demande d'urbanisme, à régulariser ou à se conformer aux prescriptions du permis de construire, elles se verront appliquer une amende par jour de retard de mise en conformité. En effet, si après une lettre recommandée laissant un délai raisonnable pour réaliser les travaux de mise en conformité, ceux-ci ne sont pas effectués, une astreinte sera appliquée et le montant pourra être modifié par arrêté du maire (en fonction de l'importance des travaux).

Petit rappel également : avant tous travaux sur le domaine public communal (trottoir par exemple), une demande écrite doit être faite en mairie. Cette demande sera suivie d'une visite sur le terrain avant acceptation par courrier. A l'issue des travaux, une réception de ces derniers sera organisée avant validation définitive.

Collectes de papiers - 1er trimestre 2024

Les parents d'élèves de CM2 effectuent chaque mois une collecte de papiers pour financer une partie de la classe de mer ou d'autres projets.

Il suffit de déposer vos papiers, magazines, journaux, publicités, devant votre domicile **le samedi matin, avant 9h**, aux dates suivantes :

- Samedi 13 janvier 2024
- Samedi 3 février 2024
- Samedi 2 mars 2024
- Samedi 6 avril 2024
- Samedi 4 mai 2024
- Samedi 1er juin 2024
- Samedi 6 juillet 2024



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Frasne

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Eté du 01/04 au 26/10	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	13h30 - 18h30	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00
Hiver du 28/10 au 31/03	13h30 - 17h00		13h30 - 17h00	9h00 - 12h00 13h30 - 17h00

Horaires de tonte

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
Les dimanche et jours fériés de 10h à 12 h

Exposition Madagascar



Tous les deux ans, l'Association Culturelle de La Rivière-Drueon, ainsi que les associations Equinoxe et Gas'Espoir présentent une exposition de photos et un stand d'artisanat malgache à la Maison du Temps Libre afin de venir en aide aux habitants les plus démunis de Madagascar.

Cette année encore, cette exposition a connu un vif succès. Le public est venu nombreux pour admirer les très belles photos de Patricia Coignard qui se rend sur la Grande Ile tous les deux ans. La photographe-militante a noué avec certains habitants des liens très forts.

Les bénéfices de la recette 2023 étaient destinés à la rénovation de certaines écoles, à l'achat de livres et de fournitures scolaires ainsi qu'aux salaires des instituteurs. En effet, le système scolaire est lourdement affecté par la situation sociale et économique du pays. Bien que la scolarisation soit obligatoire, le budget de l'éducation reste très faible et les régions éloignées de la capitale sont souvent dépourvues d'écoles et d'enseignants. La présidente de Gas'Espoir, elle-même malgache, était présente durant les deux jours pour expliquer la situation à ceux qui le désiraient.

Les organisateurs remercient les bénévoles qui ont fait de ces journées de beaux moments de rencontres et de discussions et qui permettront à ceux qui n'ont pas la même chance que nous de vivre un peu mieux.



AGENDA 2024

Toutes les dates ci-dessous sont indiquées à titre informatif.

07 Janvier 2024	Voeux du Maire
20 janvier 2024	Repas du CCAS proposé aux personnes de plus de 75 ans
10 février 2024	Sortie ski du Foyer
23 mars 2024	Souper dansant de l'ACCA Echo du Bouquet
30 mars 2024	Fondue organisée par l'US Laveron
14 avril 2024	Brocante organisée par l'US Laveron
24 mai 2024	Repas de la fête des mères
14, 15 et 16 juin 2024	Fête des Escargots
De mi-juin à mi-septembre	Tournois de boules tous les jeudis (alternance La Rivière-Drueon / Bannans)
22 décembre 2024	Boum à Boris

Fête des Escargots

La fête des escargots 2023 s'est tenue les 16, 17 et 18 juin derniers. Le week-end a débuté le vendredi 16 juin par la traditionnelle dégustation d'escargots. Les gourmands ont pu apprécier en même temps les chorégraphies préparées par les enfants du village. La soirée a continué avec un bal musette animé par Benoît Chabod. Ce fut ensuite au tour du concert des Spiders, groupe toujours autant apprécié par « le meilleur public de la terre » ! Enfin, DJ Didich a clôturé la première soirée du week-end.

Les festivités se sont poursuivies le samedi 17 juin, d'abord avec l'orchestre Hapiness qui a ensuite laissé sa place au Let Dzur puis au DJ Martin Cottez. L'organisation a proposé, comme depuis quelques années déjà, des burgers faits maisons pour les personnes désirant manger sur place. Une recette qui a eu du succès, notamment auprès des jeunes !

Le troisième et dernier jour de fête est ouvert à toute la famille. Le dimanche 18 juin, la fête a donc de nouveau ouvert ses portes à l'heure de l'apéritif avec le traditionnel concert de la clique de Bonnevaux. La fanfare a ensuite laissé sa place aux enfants du village qui ont dansé pendant que le public dégustait les escargots. Dans le courant de l'après midi le beau temps étant de la partie, les enfants ont pu profiter des animations gratuites : structures gonflables, taureau mécanique et autres jeux de foire.

A partir de 15h, Bruno le fakir, bien connu dans la région, a impressionné petits et grands avec son show pour ensuite laisser la place à l'animation phare du week-end : le tiercé des escargots. Les participants ont été bien entraînés puisque la course n'a duré que 5 minutes et 45 secondes ! Pour avoir le tiercé gagnant il fallait donc parier sur le numéro 5 Sarah Vigotte, suivi du numéro 10 Alex Cité et enfin le numéro 4 Yvon Embaver. Une fois la course terminée, Jérémy l'artiste a pris le relais en divertissant le public avec son show mêlant magie et art du cirque.

Ensuite, ce sont les plus grands tubes des années 80 qui ont été à l'honneur avec les chanteurs et danseurs de la troupe « Magic Voice ». Enfin, pour la dernière fois du week-end, le public a pu déguster les délicieux escargots, avant d'aller danser sur les reprises des « Snails » et les musiques de DJ Didich pour clôturer ce week-end festif.



Le bilan de l'édition 2023 de la fête des escargots a été très positif. Les visiteurs ont été au rendez-vous tout au long du week-end : une très belle récompense pour les organisateurs et tous les bénévoles de l'association.

Nettoyage du village



Le 1er avril, sous un temps maussade, voire pluvieux, une vingtaine de courageux ont parcouru les rues du village pour collecter tous les déchets déposés ou entraînés par le vent. Merci à tous les participants pour cette action citoyenne et merci à Préval pour le prêt de matériel, notamment les pinces pour ramasser les déchets.

Repas de quartier



Quartier Clos Guillot



Quartier La Fenette



Rue du Marronnier



Rue de l'Etoile

Brocante

La brocante organisée par l'US Laveron a malheureusement connu pour la première fois depuis sa création un temps pluvieux. Malgré cela, en ce 2 avril quelques exposants, que nous remercions, sont venus braver le mauvais temps. Nous remercions aussi les nombreuses personnes venues déguster notre morbiflette sur place ou à emporter.



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 14 avril 2024 pour une nouvelle édition que nous espérons ensoleillée.

Exposition photos

Du 28 octobre au 26 novembre dernier s'est tenue à la mairie une exposition de photographies prises par Lino Busi intitulée "Sous nos yeux". Une rencontre a également eu lieu avec le photographe le dimanche 26 novembre.

Lino a quatorze ans et a commencé à faire des photos en 2019 lorsque son oncle lui a offert son appareil. La photographie est pour lui l'occasion d'observer les animaux et de garder leur souvenir. Il aime être seul en forêt, à l'affût, car c'est là qu'il se sent à sa place. L'envie de mieux connaître les animaux et leur environnement le pousse à acquérir des connaissances naturalistes grâce à différents ouvrages et sorties. A tel point qu'il envisage de devenir ornithologue plus tard.



Cette première exposition de Lino a été possible grâce au concours de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Il a répondu à un projet Souffle d'espoir pour la création de cette exposition et l'achat d'un zoom 200/500 Nikon. Un grand merci à l'association pour ce soutien.



"Ma volonté est aussi de dire que la beauté est à portée de regard, il suffit juste de lever les yeux de ses écrans !" Lino

RETOUR SUR LES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Cette année la manifestation du 14 juillet s'est déroulée à La Rivière-Drugeon. Le feu d'artifice est comme chaque année financé par la Communauté de Communes Frasne-Drugeon.

Les associations du village ainsi que les membres du conseil municipal ont œuvré ensemble pour l'organisation de cet événement. Ce fut un succès !

Les festivités ont eu lieu à la MTL et les 450 repas prévus ont été vendus.

Les feux ont ensuite été tirés depuis le chemin du père Clément, au-dessus de l'étang. Ce spectacle a été apprécié de tous.



La soirée s'est poursuivie sur le parking de la salle des fêtes avec un bal gratuit, animé par l'Orchestre "Les Snails" ainsi que "DJ Didich".



Le public a apprécié cette manifestation très conviviale.



L'événement a généré 4 083€ de gains. Les bénéfices de cette soirée ont été redistribués aux associations ayant participé à l'événement à hauteur de 40€ par bénévole présent pour cette manifestation.

A noter que l'association "Le Foyer" a choisi de ne pas percevoir de bénéfices pour sa participation, et de ne pas facturer la location de matériel pour l'événement. Nous les en remercions. Leurs bénéfices ont donc été redistribués entre toutes les autres associations. Au total, 100 bénévoles ont œuvré dans la bonne humeur et une ambiance festive comme à chaque fois qu'un événement est organisé au village. Encore un grand merci à tous.



ASSOCIATION
LES BRIMBELLES



L'équipe d'animation

Le périscolaire de la
Rivière Drugeon accueille
les enfants tous les jours
d'école :

De 7h30 à 8h30
De 11h45 à 13h30
De 16h15 à 18h00



Directrice : Emma
Les animatrices :
Guénaelle, Florence
Sabrina, Aurélie
Franca, Rose
Manuela
Agent d'entretien :
Sylvie



En 2022/2023, les P'tits Poissons Cool ont découvert les émotions !

Qu'est-ce qu'une émotion ? et que faire de nos émotions ?

Les enfants ont appris à reconnaître les principales émotions et à les nommer.

Ils ont pu les exprimer et se sont entraînés à les libérer.

**Le thème choisi pour l'année 2023/2024 est :
BOUGE TON CORPS !**

Les enfants vont devoir bouger et découvrir leur corps ...



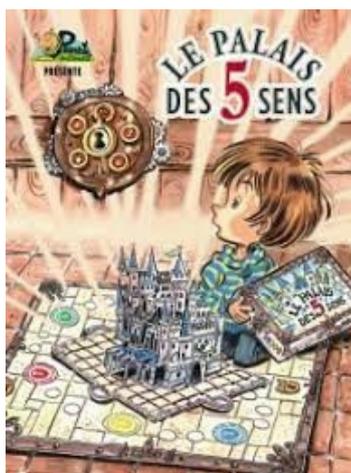
Périscolaire Les P'tits Poissons Cool
7 route de creuse
25560 La Rivière-Drugeon
03.81.89.71.03

al.lesptitspoissonscool@famillesrurales.org



Familles Rurales Les P'tits Poissonscool

A L'ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE EN 2022/2023



Pour introduire notre thème de l'année intitulé « le corps humain », les quatre classes ont assisté à une représentation : « Le palais des 5 sens ».

Ce spectacle a permis de travailler pendant la première période sur l'alimentation et la transformation du lait à partir de la visite du GAEC du Château avec Didier et Floriane Schaller.



Un travail sur les 5 sens, le visage et les émotions s'est poursuivi en novembre et décembre.

Au cours de la troisième période nous avons abordé le thème du vêtement, fil conducteur d'une visite au musée de Pontarlier à travers différents tableaux et des collections archéologiques.

L'imagination était au rendez-vous lors du défilé de carnaval avec la consigne de détourner un vêtement.



Les quatre classes ont participé au projet livre élu et au projet arts visuels de la circonscription dont la thématique était le portrait. Les réalisations étaient exposées au théâtre fin juin.

La quatrième période était dédiée au corps en mouvement et la dernière période à l'hygiène et la santé.



En juin les quatre classes ont bénéficié d'une animation financée par la CFD à la médiathèque de Frasne permettant de récapituler le travail de l'année sur notre thème. Nous avons profité de cette sortie pour marcher et pique-niquer à Cessay.



L'exposition de nos travaux samedi 1er juillet permettait aux élèves de montrer le travail de l'année à leurs parents et aux futurs petits de visiter l'école.



En fin d'année scolaire l'ACI a proposé un spectacle « les pieds dans l'eau» qui a été très apprécié.



ÉCOLE PRIMAIRE INTERCOMMUNALE

Projet contes

Dès janvier 2023, toutes les classes de l'école élémentaire ont mené un projet sur le thème des contes, avec la conteuse Sabah Maach. Après avoir assisté à une de ses représentations, les élèves ont travaillé avec Sabah et avec les enseignants. Certains ont inventé un conte original, d'autres ont choisi un conte existant, qu'ils se sont entraînés à interpréter. Le travail, essentiellement oral, ne fut pas aisé. Mais la restitution devant un public, à savoir d'autres élèves et enseignants de l'école, fut une belle réussite.



Jeudi 12 octobre, les élèves de CE1/CE2, CE2 et CM2 ont participé aux rencontres USEP au théâtre forestier de Pontarlier. Course longue, course d'orientation, relais étaient au programme de cette matinée ensoleillée. Tous les élèves ont apprécié courir dans ce cadre verdoyant et ont donné le meilleur d'eux mêmes !



Les classes de CM1 et CM1/CM2 ont participé à une autre rencontre avec les mêmes ateliers à Labergement-Sainte-Marie.

Jeu de piste au Musée des Maisons Comtoises

Les 3 petits cochons, Brindille, Sylvain et Pierre sont venus s'installer dans notre région. Ils veulent construire chacun leur maison. Ils sont venus au musée pour avoir des conseils. La classe de CP s'est lancée sur leurs traces grâce à un jeu de piste.

Nous remercions toutes ces personnes qui nous ont transmis la passion de leur métier lors de ces agréables visites !

Brindille aime la pêche et la tranquillité. Elle a choisi de s'installer près d'un lac. Elle rêverait d'une maison en paille.

Les enfants ont découvert la construction des maisons en torchis et en bois.



Sylvain aime la randonnée dans les grands espaces. Il a choisi de s'installer à la montagne. Il aimerait une belle maison en bois.

Les enfants ont compris comment étaient construites autrefois les fermes de notre région : le rez-de-chaussée qui abritait les hommes et les animaux était en pierre et l'étage était en bois. On y stockait le foin.

Pierre aime le canoë-kayak et l'escalade. Il a choisi de s'installer près d'une rivière et de jolies falaises. Il voudrait une maison en pierre. Les enfants ont appris que cette maison avait un imperméable pour la protéger de la pluie : un mélange de sable, d'eau et de pierres roses réduites en poudre.



Classe de CE1

Les élèves de la classe de CE1 sont allés visiter l'exposition Hivers d'hier et d'ici qui avait lieu fin novembre 2022 à La Rivière-Drugeon. Ils ont pu découvrir un film, des photos, objets et documents qui évoquent la saison hivernale dans les dix villages ; la neige et la glace, leurs contraintes et leurs plaisirs du milieu du 19ème siècle à aujourd'hui.



Les enfants ont été très surpris par la quantité de neige qu'il pouvait y avoir autrefois et les anciens skis, luges et patins à glace.

Le point d'orgue de la visite a été la fabrication et la dégustation d'une glace à l'orange à partir de jus versé dans une cruche et plongé dans un bac d'eau glacée refroidie avec du sel.

Merci aux bénévoles de l'association culturelle d'avoir guidé, accompagné et informé les enfants lors de cette visite.



Classe découverte CM2

Du 2 au 4 mai 2023, les 47 élèves de CM2 ont effectué une classe découverte à la Roche du Trésor à Pierrefontaine les Varans. Un séjour placé sous le signe de la pratique sportive avec au programme du tir à l'arc, de la course d'orientation, de l'escalade, des balades nature et bien entendu des soirées et nuits tous ensemble. Sous un beau soleil durant ces trois jours, les enfants ont profité pleinement de leur séjour et de toutes les activités proposées. La classe découverte des CM2 reste un instant privilégié qui ne pourrait avoir lieu sans la participation du SEVAD et de l'association des parents d'élèves qui nous aident à financer ce projet et que nous remercions vivement.

Un beau souvenir de la dernière année à l'école primaire avant de rejoindre les bancs du collège !



L'inauguration du monument aux morts relatée par le " Journal de Pontarlier" :

« Dimanche 11 novembre, la population de La Rivière inaugurerait le monument élevé à la mémoire de ses 38 enfants morts tombés au champ d'honneur.

La population toute entière était venue rendre un pieux hommage à ses héros. Pour cette circonstance, le monument avait été décoré avec un goût parfait ; les anciens combattants qui exécutèrent ce travail ont montré qu'ils savaient bien faire les choses et que rien n'était trop beau pour honorer leurs camarades disparus. A 11 heures, un cortège dont l'ordre de marche avait été donné par M. le curé Guédât du haut de la chaire, se forma et se rendit au pied du monument.

A 11h 30, M. le maire ouvrit la cérémonie et adressa un cordial salut et ses remerciements aux assistants. Puis, M. le président des anciens combattants prit la parole et fit l'appel des 38 morts glorieusement tombés au champ d'honneur.

M. Chopard, conseiller général, en un vibrant discours, relatant les souffrances qu'endurèrent tous ces braves, et leur héroïsme si mal récompensé dans la paix.



Le chœur des écoles exécuta avec maestria le chant « Aux morts pour la Patrie » et trois jeunes élèves récitèrent avec grâce « l'Appel à la sainte alliance des peuples ».

Un banquet auquel avaient été conviés tous les électeurs eut lieu ensuite et, le soir une brillante, retraite aux flambeaux de la compagnie des sapeurs-pompiers termina cette journée. »

Le "Courrier de la montagne" relate aussi l'évènement :

« Jamais si belle et si intéressante journée que celle de dimanche 11 novembre, marquée par l'inauguration du monument aux trente-huit enfants de La Rivière morts au champ d'honneur pendant la grande guerre. Favorisés par un temps magnifique, qui contrastait avec le froid et la pluie des jours précédents, cette journée avait attiré une foule considérable des paroisses voisines, qui n'a pu trouver place à l'église, remplie jusque dans les moindres recoins de ses petites chapelles. Jamais la grande nef n'avait eu si bel aspect, avec ses festons de verdure, son allée de grands drapeaux, qui aboutissait au catafalque monumental, étincelant de lumières, que rejoignait, descendant de la voûte, une grande croix lumineuse. Le maître autel et le chœur avaient revêtu leur plus grand deuil. Partout, c'était une profusion de fleurs naturelles, apportées de toutes les parties du village. La chapelle des Morts, surtout, décorée par les artistes Monietti, père et fils, attirait l'attention.



Le Président des Anciens Combattants a fait l'appel des trente-huit héros, et, après chaque nom, un Mutilé répondait : « Mort au champ d'honneur ! ». Une couronne de bronze a été déposée au pied du monument. Le même président, un vaillant entre les vaillants, plus confus, a-t-il dit, que fier de l'honneur qui était échu, a retracé en termes excellents le courage et la mort glorieuse de ses camarades.

Après un ban, deux gracieuses fillettes, de blanc vêtues, ont adressé un salut aux glorieux morts. Trois autres, non moins gracieuses, tournées vers la foule, ont récité d'un parfait accent un appel à la Sainte-Alliance des Peuples, les invitant à se donner la main ; et les tout-petits, de leurs voix enfantines, sous la direction de leurs maîtresses ont dit un chant « aux morts pour la patrie ».

...

Le soir, après les vêpres, à sept heures, la foule du matin était de nouveau réunie devant le monument, superbement illuminé. On a redit les chants de midi, et les poilus disaient que c'était un rappel des Noëls dans les tranchées.»



Le monument aujourd'hui

Le monument de La Rivière fut érigé en 1923.

La parcelle de terre sur laquelle était placé le monument devenait terre sacrée, terre de mémoire qui était protégée par une clôture. Seuls le magistrat municipal, les anciens combattants, parfois les enfants des écoles, peuvent prétendre pénétrer cet enclos désormais sacré.

Il a été déplacé en mai 1997, lors de la modification de la place.

Le style architectural est simple : une stèle supportant un bas-relief représentant Marianne cuirassée qui dépose une couronne sur un autel drapé de l'emblème national (la hampe du drapeau a été brisée). Y sont gravées les dates du conflit : 1914-1918.

Le monument est surmonté d'une croix latine. La présence d'une croix s'explique par la situation originelle du monument dans le cimetière entourant l'église. En effet, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat interdit la présence d'un signe religieux dans un espace public, avec quelques exceptions notamment si l'édifice se trouve dans un cimetière. C'était le cas à La Rivière.

Sur le fronton la dédicace « LA RIVIERE A SES HEROIQUES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE »

Sur une plaque de marbre figure le nom des 38 soldats. De chaque côté de la stèle sont inscrits les noms des batailles : La Marne, Alsace, Vosges, Verdun, Argonne, Champagne, Somme, Artois, Flandre, Serbie.

Quelques éléments ont disparu :

- la croix de guerre, symbole de la Première guerre mondiale. Cette médaille était la plus haute distinction militaire ; elle a été instituée en 1915 pour récompenser les soldats à l'occasion d'une citation.

- Les palmes, symbole de la victoire et du sacrifice flanquaient la stèle sur les deux piliers.

Par tous ces symboles, sans patriotisme virulent, sans témoignage d'une volonté exacerbée de vengeance, le monument de notre village s'inscrit dans la lignée des monuments de toute la France. Ces monuments sont porteurs des messages qui font part de la souffrance vécue, de la peur, de la mort ou tout simplement de la paix et de la fraternité entre les hommes.

Les noms des soldats sont également inscrits sur la grosse cloche de l'église. Le bulletin "Echo paroissial de La Rivière" de décembre 1935 annonce la cérémonie du baptême de la cloche et y consacre quelques lignes : « Cette cloche aura une voix éminemment éloquente, M. le Maire ayant eu l'heureuse et touchante pensée de faire inscrire sur le bronze les noms des trente-six morts de la guerre. De la sorte, comme il l'a dit dans son discours du 11 novembre, " ces noms glorieux, la nouvelle cloche en jettera les échos dans le ciel de leur pays natal et les associera à toutes les cérémonies, gaies ou tristes. Ils pleureront avec elle, quand elle sonnera le glas d'un être cher ; ils se réjouiront comme elle, en annonçant un baptême ou un hyménée"».



Les relations entre les champignons et la forêt

1. Des champignons recyclent la matière organique des litières (feuilles mortes, brindilles, fruits, crottes, etc)

Ils permettent ainsi le maintien de la fertilité du sol forestier par la formation de l'humus. D'autres organismes participent à ce recyclage : les lombrics, microflore et microfaune du sol, bactéries mais les champignons jouent un rôle primordial dans ce processus. Exemples de champignons de litières : clitocybes dont le célèbre clitocybe nébuleux appelé communément gris), clitopiles (meuniers), collybies, coprins, agarics, lépistes (pieds bleus) **Photo 1 Pied bleu**



1



2

2. D'autres champignons décomposent le bois mort.

Le bois est constitué principalement de lignine et de cellulose, molécules difficiles à dégrader. Sans les champignons, la minéralisation du bois mort très lente, le serait encore plus d'où un appauvrissement progressif du sol nourricier. Exemples très nombreux : polypores, pholiotes, pleurotes, hypholomes. **Photo 2 Polypore**

Les champignons qui recyclent les litières et le bois mort sont des saprophytes (= se nourrissent de matière organique)

3. Des champignons s'associent aux racines des arbres pour former des mycorhizes.

Ce sont de précieux auxiliaires pour la croissance des arbres. Le mycelium (partie filamenteuse du champignon dans le sol) facilite la nutrition minérale de l'arbre (phosphore, azote), la fourniture en eau et oligo-éléments. Le champignon fabrique aussi des hormones de stimulation de l'activité racinaire et des antibiotiques protecteurs.

L'arbre donne au champignon les molécules carbonées indispensables à son développement (sucres en particulier).

Cette association à bénéfices réciproques est une symbiose.

Exemples de champignons mycorhiziens : bolets, chanterelles, russules, amanites lactaires, laccaires, cortinaires

Photo 3 amanite



3



4

4. Quelques champignons sont des parasites

Les champignons parasites dangereux sont des champignons inférieurs, souvent microscopiques, ils ne sont pas mentionnés ici.

La plupart des champignons parasites de grande taille sont des parasites de faiblesse : ils s'attaquent à des individus affaiblis par une maladie, la sécheresse, une blessure, etc

Exemple de champignons parasites : armillaires et fomès

Photo 4 : armillaire

CLUB TOP FORME

Le club Top Forme a bien démarré pour sa saison 2023/24 avec Manue, bien motivée à nous faire maintenir la forme !!!

Les cours ont lieu à la Maison du Temps Libre le mercredi soir de 19h30 à 20h30.

Toutes les activités (cardio, zumba, renforcement musculaire, gainage...) sont au programme et toujours dans la bonne humeur.

Venez nous rejoindre si ça vous dit !

La Présidente

Pour tout renseignement,
contacter
Myriam Cart-Lamy :
06.07.42.96.02

CLUB US LAVERON

Quelques nouvelles de la vie de notre club où il fait bon vivre. La convivialité, le sérieux, le travail et l'amour du football sont les valeurs véhiculées au sein de l'Union Sportive du Laveron.

Pour la nouvelle saison (2023/2024) le club compte :

- Une équipe U7 (enfants nés en 2018 et 2017) encadrée par Jean-Claude Droz-Bartholet (Poy)
- Une équipe U9 (enfants nés en 2016 et 2015) encadrée par Jean-Claude Droz-Bartholet (Poy)
- Une équipe U11 (enfants nés en 2014 et 2013) encadrée par Sandro Martins Dias et David Fernandes
- Une équipe U13 (enfants nés en 2012 et 2011) encadrée par Romuald Zelek et Carl Girard
- Une équipe senior féminine encadrée par Stéphane Courtet, Emmanuel Colin et Florent Bohin
- Une équipe senior masculine encadrée par Clément Courtet et Yohann Grillon



De plus, cette année le club a engagé une équipe foot loisir (foot à 8, sans contact, juste pour le plaisir de jouer).

Pour toutes les informations relatives aux différents matches, différentes catégories, rendez-vous sur notre page facebook : US Laveron.

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, jouer dans l'une de nos équipes pour les plus petits ou les seniors, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons constamment besoin de monde et nous vous accueillerons les bras ouverts. Vous pouvez contacter le Président, **Thibaut Droz-Bartholet** au **06 02 37 41 43**.

Dates à retenir :

- La Fondue le **samedi 30 mars 2024** à la MTL
- La Brocante le **dimanche 14 avril 2024**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA VALLÉE DU DRUGEON

L'Association des Parents d'Élèves intercommunale de la Vallée du Drugeon a pour but d'améliorer le bien-être des enfants scolarisés au sein du RPI, notamment en contribuant au financement des sorties scolaires et de matériels pour les écoles. Nous organisons chaque année une vente de sapins de Noël et deux ventes de produits régionaux. Nous participons à la fête des escargots en vendant des pâtisseries, café et thé. Nous donnons également un coup de main pour la Randonnée des Fruitières.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées et de nouveaux membres alors si vous souhaitez rejoindre notre équipe, même pour une participation ponctuelle, vous êtes les bienvenus. Les membres de l'APE se réunissent régulièrement à la salle des associations de La Rivière Drugeon où riment bonne humeur et convivialité. Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter à l'adresse apedrugeon25@orange.fr.

Depuis deux ans, nous préparons une Kermesse en fin d'année scolaire pendant laquelle les enfants présentent un spectacle de chants et danses créé par l'équipe professorale des écoles de Bannans et La Rivière Drugeon.

Pour plus d'informations sur ces manifestations, vous pouvez nous suivre sur Facebook "Association des parents d'élèves Vallée du Drugeon"



Bureau de l'APE élu lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2023 :

Président : Mélanie AUBRY
Vice-président : Kevin LONCHAMPT
Trésorières : Amélie BILLOD
Secrétaires : Mélodie LIMA

CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'amitié peut regrouper toutes les personnes retraitées désireuses de se retrouver avec des gens de même âge souhaitant passer un temps de distraction en participant à des activités : jeux de cartes (tarot, belote), distractions diverses (jeux de recherche), jeux de pétanque durant la belle saison, repas organisés pour diverses occasions en salle communale du village.

Pour participer à ces actions, il convient de régler une cotisation d'un montant actuel de 30 € pour une année. A ce jour, nous sommes 65 personnes inscrites au Club de La Rivière-Drugeon. Si vous êtes retraités, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à vous rapprocher des personnes membres de l'association : joueurs de cartes mais aussi joueurs de domino ou de scrabble.

Pour le début de l'année 2023, le Club avait programmé :

- un concours de tarot qui fut un grand succès : 132 joueurs pour déguster une excellente soupe à l'oignon préparée par les membres du club, suivie d'une assiette anglaise.
- un repas « grenouille » le 30 mars 2023, au bord du lac de St Point où chacun des présents s'est régalé et voudrait un renouvellement pour 2024.
- les membres du Club ont également programmé un repas de Noël qui s'est déroulé à la salle des fêtes le 13 décembre 2023. Au cours de cette manifestation, les membres ayant un certain âge reçoivent un cadeau.

Merci à tous les bénévoles pour ces activités qui se déroulent toujours dans une bonne ambiance.

Pour ce qui concerne les mardis de chaque semaine, à partir du 3 octobre, vous pourrez assister et participer aux jeux dans la salle située à côté de l'ancienne mairie. Se retrouvent alors environ 12 à 16 joueurs de cartes et environ 8 personnes de jeux annexes. Vers 16h30, vous aurez une pause-gâteaux.



Marie-Thérèse JAVAUX (90 ans), Pierre PILOD (80 ans), Lucette DREZET (80 ans), Madeleine LONCHAMPT (85 ans), Georges TROUTTET (85 ans)

ASSOCIATION CULTURELLE

Au cours de l'année 2023, l'Association Culturelle de La Rivière-Drugeon a poursuivi ses objectifs :

Sauvegarde du patrimoine :

- avec le groupe « jardin » par l'entretien du Jardin de curé, propriété de la Commune de La Rivière-Drugeon : jardinage, bricolage,
- avec le groupe « Patrimoine » par les recherches historiques et patrimoniales sur les villages de la CFD.

Animation :

- visites commentées du jardin ; animations au jardin
- participation au 14 juillet
- exposition et repas malgache

Contacts

06 82 60 18 22 ou 06 76 07 47 71

Lors de l'assemblée générale du 8 mars 2023, le bureau s'est étoffé de nouveaux membres.

Président : Hervé Claudet - Trésorière : Danielle Grillon - Secrétaire : Michel Courtet.

L'Association culturelle est ouverte à tous et souhaite s'ouvrir à de nouveaux membres.



Des nouvelles du jardin de curé

Une douzaine de personnes bénévoles entretiennent ce jardin mais souvent elles ne sont pas assez nombreuses (en été avec les vacances ou autres occupations des retraités que nous sommes) peu de gens de La Rivière dans les bénévoles, c'est regrettable !!

Venez nous rejoindre même si vous ne savez ou ne pouvez pas jardiner, il y a des tas d'autres choses à faire : ranger le local, trier et conserver les graines, étiqueter, nettoyer les outils, arroser, garnir la boîte à graines, etc...



Nous avons l'habitude d'organiser deux journées portes ouvertes l'une début juin et l'autre début octobre. Les dernières années nous ont un peu déçus quant au nombre de participants donc dorénavant on alternera ces rencontres sur deux ans ; cette année la fête de juin ayant eu lieu, il n'y aura pas de fête d'automne. Pour les visites d'été, nous avons invité les gens à nous rejoindre au jardin tous les jeudis matins de juillet et août ; peu de visiteurs (7) pour les deux mois et seulement 14 personnes pour deux après-midi de découverte des plantes médicinales.



Quant à la boîte à graines, les graines sont emportées mais nous vous rappelons qu'elle est censée fonctionner comme la boîte à livres sous forme d'échanges ; vous pouvez y déposer des graines sous enveloppe ou dans des récipients de récupération avec étiquetage.

Nous envisageons de changer les planches qui desservent le carré des médicinales au printemps prochain si vous voulez nous aider faites vous connaître au 06 87 03 42 54 ou en mairie de la Rivière-Drugeon.

Vous pouvez nous rendre visite au jardin tous les jeudis matin ou après midi ; vous pouvez apporter des vivaces ou nous demander des plants que nous aurions en grand nombre.

Nous entretenons ce magnifique jardin afin que tous les habitants du village en soient fiers.

LA BOULE RIPARIENNE

La saison 2023 a démarré avec notre traditionnel concours des sociétaires. Cette journée est réservée aux adhérents et leurs conjoints qui nous rejoignent pour le repas de midi. Nous organisons un concours l'après-midi et tous les participants reçoivent un lot à la fin de la journée.

Les concours du jeudi sont toujours très appréciés, ils ont eu lieu du 1er juin au 14 septembre, en alternance avec l'association de pétanque de Bulle-Bannans. Les dix meilleurs joueurs de la saison ont été récompensés lors d'un repas servi à la salle du foot de Bulle.

Nous avons organisé deux concours le samedi 29 juillet et le dimanche 20 août, les participations n'ont pas été très importantes, le samedi, il a plu au moment des inscriptions et le dimanche, il faisait trop chaud.

Lors des deux concours en semi-nocturne des vendredis 7 juillet et 4 août, les participations ont été satisfaisantes, les gagnants sont repartis avec un lot par partie gagnée.

Nous remercions la mairie qui a financé l'achat de rondins afin de remplacer ceux qui étaient abîmés.



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux pour un après-midi de pétanque dans la bonne humeur et sur des terrains dont le revêtement va être modifié. Les cartes d'adhérents sont au prix de 10€.

CLUB FAIT MAIN

Les ateliers créatifs ont repris depuis la deuxième quinzaine de septembre.

Toutes nouvelles adhérentes et nouvelles idées sont les bienvenues. Les séances ont lieu le lundis après-midi de 13h30 à 17h et le mardi soir de 20h30 à 23h dans le bâtiment des Associations, au 2ème étage.

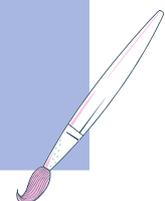


Nous vous offrons les trois premières séances et ensuite la cotisation est de 20 € par trimestre ou 45 € à l'année.

**Vous pouvez vous inscrire
auprès de :**

Lefevre Evelyne
tél. : 09.84.20.18.65

Rousselet Véronique
tél. : 03.81.49.80.15



Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver quelques-unes ou quelques-uns dans notre club.

AAPPMA "LA DRUGEONNAISE"

Après une année de sécheresse 2022, où la pêche avait dû fermer courant août, nous avons connu un bon début de saison 2023. Ensuite, dès le mois de juillet le peu de précipitations a réduit le débit des cours d'eau qui s'est traduit par un niveau jamais vu sur l'étang de La Rivière-Drugeon (- 49 cm en dessous de la digue le 18 septembre 2023).

En novembre 2022, nous avons effectué deux demi-journées de corvées de défrichage entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux pour limiter la propagation des saules le long du Drugeon. En juillet 2023, nous avons procédé à 5 demi-journées de faucardage sur l'étang de La Rivière-Drugeon. On constate que les myriophylles apparus en 2018 se propagent sur toute la surface de l'étang et il semble que seul l'arrachage pourrait endiguer leur prolifération (problème connu sur d'autres plans d'eau).



Sur cette saison, nous avons prévu un broyage de saules en aval de Vaux et Chantegrue sur une distance d'environ 800 m de long et 8 m de large. Après autorisation et selon les disponibilités, ces travaux seront exécutés par une entreprise spécialisée en milieux humides et financés par notre AAPPMA. A partir de fin octobre de nouvelles corvées de débroussaillage sont prévues, nous espérons que bon nombre de pêcheurs nous rejoignent et ainsi participent à une meilleure attractivité du site.

Ces sécheresses consécutives perturbent le bon fonctionnement de notre loisir, on note une petite baisse de pêcheurs adultes et une progression chez les enfants.



Pour la deuxième année consécutive, le Drugeon a subi une nouvelle pollution en aval de Bonnevaux sur le même poste de refoulement d'eaux usées. Cette pollution a pu être en partie réinjectée dans le réseau. On espère qu'une solution sera trouvée pour éviter que cela ne se reproduise.

Suite aux travaux sur le varot, quelques consolidations doivent être effectuées au niveau de la digue du lac. A priori cette réserve d'eau est poissonneuse et apporte de belles zones de fraie. Elle a certainement évité un assec du lac ces deux dernières années.



On espère de meilleures conditions pour 2024, pas seulement pour notre activité pêche de loisir mais pour tout l'environnement. Nous souhaitons que chacun prenne conscience de notre milieu naturel et fasse tout pour le préserver.

En cas de constat de pollution, merci de prévenir le plus rapidement possible soit :
Astreinte assainissement à la Communauté de communes Frasne Drugeon : **07 56 12 50 67**
Président de La Drugeonnaise : **06 49 81 87 14**
Office Français de la Biodiversité : **03 81 58 39 65**
Fédération de pêche : **03 81 41 19 09**
Gendarmerie : **17**

Pour toutes informations :

Mail : aappma.ladrugeonnaise@gmail.com ou grillon.joel@wanadoo.fr / Tel : 06.49.81.87.14
Les cartes de pêche de la Drugeonnaise (+ option ehda) sont en vente sur internet : www.cartedepeche.fr ou chez notre dépositaire : Pêche nautisme 2 rue B Palissy 25300 Granges Narboz

LE CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DU HAUT-DOUBS

Depuis 42 ans, l'association CPIE du Haut-Doubs agit pour informer, éveiller, sensibiliser, impulser et accompagner les transitions écologiques, énergétiques, climatiques avec aussi pour volonté de contribuer à l'émergence d'initiatives locales, territoriales et régionales. Installé depuis 16 ans sur la commune (à la Maison de l'Environnement), le CPIE du Haut-Doubs, qui rayonne sur le département et en région, a toujours eu à cœur de contribuer activement à la vie locale. 2023 a été marqué par plusieurs projets dont :

- **Les Nuits de la Chauve-souris**

Inspiré des Nuits internationales de la chauve-souris, le CPIE a proposé des animations nocturnes sur le seul mammifère volant de la planète : la chauve-souris ! L'une a eu lieu à la Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne le 17 août. Cette soirée a permis à une vingtaine d'adultes et d'enfants, de découvrir les chiroptères et leurs particularités, de casser les stéréotypes, de les observer et de les écouter à l'aide d'une Batbox ! Le CPIE proposera ces animations à nouveau en 2024.

- **Les accueils de loisirs**

Le CPIE du Haut-Doubs a proposé deux accueils de loisirs cet été, sur le thème des « Aventuriers de la nature » et sur le « Pays des minuscules » (insectes et autres petites bêtes). Ceux-ci ont accueilli 23 enfants de la commune ou de celles avoisinantes, leur permettant de découvrir et de réaliser des activités en lien avec leur environnement proche. L'accueil de cet automne (du 23 au 27 octobre) a porté « Sur la piste de la légende du Jura... », à la découverte d'un animal mystérieux.



- **Les Aventures Fankarstiques**

Dans le cadre de la future inauguration du sentier d'interprétation (en 2024), où le visiteur pourra découvrir un territoire surprenant façonné par l'histoire de l'eau, de la roche et des Hommes, la CFD et le CPIE ont et vont animer des sorties grand public sur chaque site accueillant une aventure : l'étang des Etarot et le Belvédère du Baron à Boujailles, le lapiaz de Courvières ainsi que le bois de Billin et l'espace Cessay à Frasne. Entre plateau et forêt, architectures naturelles et humaines, gouffres, dolines, lapiaz, belvédères, moulins et fontaines nous dévoilent leurs spécificités !



- **La formation nationale Eco interprètes**

Le CPIE accueille, pendant 5 semaines (en novembre et décembre), les stagiaires de l'unique formation diplômante « Chef de projet en ingénierie de l'éducation à l'environnement ». Cet hiver, 14 futurs professionnels de toute la France, issus de la 34ème promotion, sont accueillis au pavillon RAMSAR.

Nous pourrions aussi évoquer d'autres projets, réalisations, animations, escape games, formations (dont celle sur l'apiculture qui se déroule sur la commune)... Mais nous serions trop longs. Alors, n'hésitez pas à venir nous rencontrer (salariés et bénévoles), consulter nos programmes d'animations (souvent gratuites), notre nouveau site Internet, Facebook (et notre boutique: <https://boutique.cpiehautdoubs.org/>).

BALL-TRAP CLUB LA RIVIERE DRUGEON

L'année 2023 a vu une bonne fréquentation de notre stand et de bons résultats sportifs.

En skeet olympique, les championnats de ligue se sont déroulés sur notre stand le 11 juin et notre club a pris la 1ère place par équipe avec Mikael Nicolas, Eric Lanquetin et Michel Maréchal.

En individuel Michel Maréchal finit 1er en catégorie S2 et Serge Menanteau 1er en S3.

Nous avons participé aux championnats de France par équipe à Aix-en-Provence mais l'équipe échoue au pied du podium pour se classer 4ème. Six tireurs ont participé aux championnats de France individuels à Châteauxroux où en catégorie S2 Mickael Nicolas décroche le titre de champion de France.



Mickaël Nicolas
Champion de France 2023 en skeet Olympique S2

En fosse universelle, les championnats de ligue qui se sont déroulés à Sologny ont vu deux tireurs du club monter sur le podium avec Alexis Barbier qui se classe 2ème en junior et Pierre-Louis Mansoni qui se classe 3ème en S3. Trois tireurs ont participé aux championnats de France à Ychoux et se sont classés en milieu de tableau.

Tout au long de l'année, les bénévoles qui assurent les ouvertures et l'encadrement du tir ont répondu présent et ont contribué au bon fonctionnement du club. Merci à eux. Tichu a, comme tous les ans, assuré la tonte du stand et le transport des douilles à Doubs Recyclage ainsi que de nombreux autres services rendus au club. Merci à lui. Nous avons pour 2023 cinquante-six membres licenciés à notre club et une vingtaine de cartes club délivrées pour des tireurs licenciés dans d'autres clubs mais qui veulent bénéficier du même tarif que nos tireurs car ils viennent assez régulièrement tirer sur nos installations.

Je souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les R'virats et je donne rendez-vous à tous les tireurs pour 2024, année olympique.



Pour tous renseignements : Tel. 03 81 69 49 10
Mail : btc.lrd25@gmail.com

DRUGEON RALLYE TEAM

Une bonne saison 2023 pour les équipages de Drugeon Rallye Team, avec une vingtaine d'épreuves concourues dans l'Est de la France. De bons résultats pour certains et quelques malchances mécaniques pour d'autres. Notons la qualification pour Valentin à la finale de la coupe de France des Rallyes, qui s'est déroulée le 13 et 14 octobre du côté d'Ambert. Cependant, la course ne s'est pas passée comme il l'espérait.



Du côté du Rallye de La Rivière-Drugeon, il y a eu les annulations dûes au Covid mais plus dernièrement des désaccords avec l'ASA Séquanie. L'association a décidé d'arrêter le réinvestissement et les efforts avec cette dernière...

Drugeon Rallye Team ne baisse pas les bras et travaille déjà sur un nouveau projet afin de continuer à faire ronronner les moteurs dans notre bourg.

ASSOCIATION DE PROTECTION DU VAL DU DRUGEON

L'association de Protection du Val du Drugeon a été créée en 1990 par un petit groupe de personnes soucieuses de la préservation du milieu naturel local du bassin du Drugeon. Nous intervenons sur l'ensemble des communes du bassin versant du Drugeon par le biais de nombreuses sorties de découverte de la faune et la flore, des conférences «week-end NATURE» et menons également des chantiers de protection (Lutte contre les plantes invasives et installation de nichoirs).

Nous effectuons des dénombrements d'oiseaux en hiver (Comptages des oiseaux d'eau) comme en été (localisations et dénombrements des colonies d'hirondelles de fenêtrés). Nous nous réunissons une fois par mois à La Rivière-Drugeon, pour échanger sur différents thèmes en lien avec la connaissance et la protection des milieux naturels de notre secteur.

Petit zoom sur 2023

Recensement des couples d'hirondelles de fenêtré

Au printemps 2023, les membres de l'association de protection du val du Drugeon ont participé au recensement national des couples nicheurs d'hirondelles de fenêtré en se mobilisant dans 21 villages du secteur.

Cette hirondelle se distingue à sa queue courte, sa gorge blanche et un grand carré blanc en bas du dos juste avant la queue. L'hirondelle rustique qui fréquente également les villages présente une longue queue, une gorge rouge brique et des parties supérieures toutes noires. Leurs vols sont également légèrement différents, l'hirondelle de fenêtré ayant tendance à voler plus haut et à planer plus souvent.



Nos deux hirondelles construisent également des nids assez similaires, faits d'environ un millier de petites boulettes de terre que le couple récupère en bordure d'une flaque de boue et colle les unes aux autres. Fort heureusement, les nids sont souvent réutilisés d'une année sur l'autre, permettant aux adultes de réduire la corvée de dix jours pour la construction d'un nid à trois jours seulement pour la réfection d'un nid ancien. L'hirondelle de fenêtré construit presque toujours à l'extérieur des bâtiments, parfois à l'encoignure d'une fenêtré d'où son nom, mais le plus souvent, le nid est fixé au crépi, tout en haut de la façade, juste sous l'avancée du toit. Le comptage effectué ce printemps à La Rivière-Drugeon a permis de recenser seulement 35 nids occupés d'hirondelles de fenêtré dans notre village alors qu'il y en avait plus de 50 ces dernières années. Notre village n'est pas une exception car les précédentes enquêtes avaient conclu à un déclin de 18% des effectifs entre 2007 et 2018 en Franche-Comté, de 39% entre 1989 et 2018 à l'échelle nationale et de 26% entre 1980 et 2019 en Europe. Les causes de raréfaction sont essentiellement l'utilisation des pesticides qui ont envahi toute la planète et causé l'effondrement des populations d'insectes (dont cette espèce se nourrit essentiellement), la diminution des sites potentiels de reproduction et la disparition des sources de matériaux pour la construction des nids.

Rappelons que les hirondelles sont des oiseaux protégés et qu'il est interdit de les tuer mais également de détruire leurs œufs et leurs nids. Si des travaux doivent être effectués sur une façade accueillant des nids, il est possible d'obtenir une dérogation pour leur destruction (forcément en dehors de la période de reproduction) en échange de l'installation de nichoirs artificiels après réalisation des travaux. Contrairement à beaucoup de passereaux, les adultes n'emportent pas les crottes de leurs jeunes loin du nid et les déjections rejetées s'accumulent au sol et peuvent salir les murs. Pour éviter ce désagrément, une planche en bois doit être fixée avec deux équerres, entre 40 cm et 1 m en dessous du ou des nids, afin de récupérer les fientes. Le prochain «grand» comptage aura lieu dans 5 ans, mais il est bien évident que les membres de notre association restent attentifs et suivent les nidifications tous les ans.

Une nouvelle espèce d'oiseaux observée dans le bassin du Drugeon : le cormoran pygmée.

Le 9 septembre 2023, un cormoran pygmée a été observé à Bannans. Il s'est envolé vers 18h30 pour descendre le Drugeon en direction de Pontarlier. Il n'a pas été revu le lendemain ni les jours suivants malgré les recherches effectuées. Un autre oiseau, (peut-être le même) a été de nouveau observé le 7 octobre 2023. Il a, tout d'abord également, été retrouvé à Bannans. Et il s'est envolé en direction de La Rivière-Drugeon pour venir se poser sur l'étang pour la plus grande joie des personnes présentes lors de la sortie de découverte des oiseaux proposée par notre association pour le «Week-End Nature».

Ce cormoran comme son nom l'indique est le plus petit de la famille. Sa taille dépasse tout juste celle d'une foulque macroule et est beaucoup plus petit qu'un cygne.

Très discret, il nage, pêche et a besoin comme les autres cormorans de se sécher (son plumage n'est pas imperméable), ailes déployées pour pouvoir plus facilement s'envoler et également ne pas avoir froid. Le cormoran pygmée niche depuis le delta du Pô jusqu'en Asie et hiverne un peu au sud de son aire de reproduction.



Son apparition en Franche-Comté était attendu puisque depuis quelques années il est observé chaque année en France et en Suisse. Cette observation fournit la 1ère mention pour le bassin du Dugeon et la 3ème pour la Bourgogne-Franche-Comté. Le 1er cormoran pygmée de la région avait été vu du 21 au 30 août 2023 à Etupes (Doubs) juste avant que 2 individus soient signalés le 28 août 2023 à Granges-le-Bourg (Haute-Saône). Depuis l'espèce est également apparue en Saône-et-Loire.

Il s'agit de la 317ème espèce d'oiseau observée dans le bassin du Dugeon.

Ces quelques lignes ont attiré votre attention et vous souhaitez en apprendre davantage alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Vous pouvez consulter la page Facebook de l'APVD pour plus d'informations sur nos activités et sur l'actualité du moment : <https://www.facebook.com/apvdrugeon/>. et également nous contacter par courriel à l'adresse suivante : apvdrugeon@gmail.com.



LE FOYER DES JEUNES

L'association « Le Foyer des jeunes » est créée en 1977 en vue d'organiser la première fête du village : la fête des escargots. 45 ans plus tard, l'association est toujours active et propose plusieurs événements tout au long de l'année. Aujourd'hui, elle compte une vingtaine de membres actifs à l'année et jusqu'à 100 bénévoles sur les plus grands événements.

Le Foyer organise, au mois de juin, la fête des escargots. Une fête populaire, lors de laquelle se réunissent toutes les générations et où « convivialité », « bonne humeur » et « partage » sont les maîtres mots. L'évènement débute le vendredi soir avec une dégustation d'escargots et différents concerts. Il se poursuit le samedi soir avec le bal, et se termine le dimanche, journée où le public peut manger des escargots midi et soir, assister à diverses animations pour petits et grands, et danser jusqu'à tard dans la nuit.

Enfin, l'association propose une location de matériel tout au long de l'année, pour les habitants du village : Pour les tables, bancs et tireuses : Quentin Vuittenez au 06.70.69.03.91.

Pour les camions frigorifiques : Sébastien Bressand (dit « Boris ») au 06.81.73.39.74.

Toutes les personnes désireuses de devenir bénévoles au sein de l'association sont les bienvenues, et peuvent contacter Claire Dromard au 06.40.12.49.70.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter par mail : fete.escargots@gmail.com ou sur les réseaux sociaux (« Fête des escargots » sur Facebook et Instagram).

Au mois de décembre, l'association propose la « Boum à Boris » lors de laquelle les ripariens et ripariennes, mais aussi les habitants des villages alentours se retrouvent, l'après-midi du dimanche précédent Noël, pour discuter, boire un verre, s'amuser et danser.

Par ailleurs, Le Foyer propose des abonnements annuels au terrain de tennis (situé rue des Lilas, à côté du stade de football). Ces abonnements sont ouverts à tous, habitants du village ou non. Pour les demandes de renseignements ou inscriptions, les intéressés peuvent s'adresser à Lydie Trimaille au 03 81 49 80 79.

Le bureau se compose à ce jour :

Président : Jeremy Grillon

Vice-président : Quentin Vuittenez

Trésorier : Yohann Grillon

Secrétaire : Claire Dromard

ACCA ECHO DU BOUQUET

Aujourd'hui les chasseurs sont représentés par 2 équipes comptant chacune environ 20 personnes.

Cette année, a été élu un nouveau bureau, composé de neuf membres :

Président : Rufenacht Pierre-Henry
Vice-Président : Rousselet Pierrot
Trésorier : Garnache-Creuillot Nicolas
Secrétaire : Rousselet Sarah
Membres : Bourdin Paul, Courtet Maxime,
Rousseau Claude, Pros-Tournier Jimmy, Roussel Patrick



Les jours de chasse en battues sont les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés pour 10 bracelets de sangliers, 15 chevreuils et 3 lièvres. Pour les autres jours nous pouvons aussi chasser le petit gibier : bécasses, canards etc...

A la date du samedi 23 mars 2024, sera proposé un souper dansant à la salle des fêtes de La Rivière-Drugeon afin de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET MOBILISES DE LA RIVIERE-DRUGEON

Notre association voit de plus en plus de membres diminuer. A ce jour, nous comptons dans nos effectifs 12 membres ainsi qu'une personne venant de La Planée, ce qui porte l'effectif à 13.



La cérémonie des anciens d'Algérie s'est déroulée le 5 décembre à Bonnevaux. Toutes les dates de commémorations rassemblent l'ensemble des générations chaque année. Merci à tous les participants pour leur présence. Merci également à la Municipalité pour son accueil.

Un peu d'histoire sur la naissance des associations d'anciens combattants sur le territoire français

Suite à la 1ère guerre mondiale, les premières associations naissent dès 1916 en réponse aux problèmes dramatiques des blessés qui s'entassaient dans les hôpitaux en attendant d'être rendus à la vie civile.

Dans le même temps, des mutilés en permission ou des réformés, confrontés à de grandes difficultés matérielles et morales, créent aussi des associations pour apporter conseils et secours. Après 1918, le retour à la vie civile est difficile. Le climat est tendu.

Apparaissent alors des associations de combattants, expression d'une protestation de citoyens qui demandent justice et qui regroupent aussi bien les mutilés que les anciens combattants. Ces associations se mobilisent pour aider des camarades en difficulté, et elles se font recevoir par les maires et les préfets. C'est ainsi qu'elles obtiennent des aides et des protections pour tous ces soldats.

Le but de ces associations d'anciens combattants se résume en 3 missions principales : la reconnaissance et la réparation, la solidarité et la mémoire. C'est donc dans cet objectif, lors des cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre qui se déroulent sur la commune, que les membres de l'association des anciens combattants de La Rivière-Drugeon sont présents au monument aux morts et font vivre ces cérémonies afin que le devoir de mémoire se perpétue.



TELEALARME : depuis 2018, le CCAS de La Rivière Drueon a une convention avec l'ADMR pour la prise en charge des frais d'installation de la téléalarme pour les personnes qui le souhaitent.

La téléalarme, qu'est-ce que c'est ? c'est un système qui permet d'envoyer une alarme 24h/24 et 7 jours/7 à des opérateurs qualifiés. Une personne formée prend alors en charge l'alarme déclenchée et fait intervenir soit un proche, soit un médecin ou un service d'urgence (déclenchement volontaire ou détection automatique en cas de personne inanimée au sol selon les options choisies lors de l'installation).



En avril 2023, le CCAS a signé une convention avec Présence Verte qui peut également intervenir auprès des personnes âgées ou en perte d'autonomie pour proposer ce système de téléassistance. Même principe, le CCAS prend en charge les frais d'installation qui s'élèvent en général à environ 30 euros. N'hésitez pas à vous adresser en mairie pour des renseignements ou contact afin d'installer ce système sécurisé.

ATELIER PEP'S EUREKA : cette année, le CCAS a contacté la mutualité française de Bourgogne Franche-Comté pour organiser des ateliers « Bons Jours ». Ces ateliers s'adressent à tous les retraités et proposent plusieurs thématiques au choix comme la nutrition, le sommeil, la mémoire, l'équilibre...



Le CCAS a fait le choix d'organiser un atelier sur la mémoire, atelier gratuit, ouvert à tous, et nécessitant au moins 8 participants. L'atelier « pep's eureka » a donc réuni 10 inscrites, qui après un entretien individuel avec un professionnel de santé, ont participé à 10 séances, de mars à juin 2023. Ces différentes séances ont permis de donner des conseils concernant par exemple la mémoire spatiale, des noms, des chiffres... et de développer des stratégies de mémorisation.

Cet atelier a rencontré un vrai succès et a conforté le CCAS de son choix de renouveler l'opération sur d'autres thèmes en 2024. Vous pouvez nous solliciter si une thématique particulière vous intéresse.

ANNIVERSAIRES : Cette année, les membres du CCAS ont eu l'honneur de fêter, accompagnés des familles, les 90 et 95 ans des personnes du village : 90 ans d'Yves Malassigné, Denise Bressand et Pierre Bressand, et 95 ans de Yvonne Audy.



Familles Rurales

Depuis 1992 l'association Familles Rurales les Brimbelles œuvre sur le territoire pour répondre aux besoins des familles. Dans ce cadre, nous avons un directeur de service qui assure la gestion des salariés de nos deux structures périscolaires à La Rivière-Drugeon et à Vaux-et-Chantegrue.

En parallèle, l'association est un partenaire de l'action « prestation service jeunes » à destination des 12-17 ans de la Communauté de Communes Frasne Drugeon. Ainsi, grâce à l'investissement précieux de l'animatrice Mariève, nous avons eu le plaisir d'aider un groupe de jeunes au montage d'un projet de camp d'été dans les Vosges. Nous avons également participé à l'encadrement. Tous les jeunes sont prêts à recommencer l'an prochain !



L'association propose à nos villageois de s'initier à l'informatique à la médiathèque ou encore de participer au groupe de convivialité pour personnes touchées par la maladie, mais également un accompagnement aux devoirs pour les élèves de La Rivière-Drugeon. Toutes ces activités sont encadrées par des bénévoles de l'association que nous remercions du fond du cœur.

Nous mettons en place également des actions ponctuelles, comme par exemple : un « Vide-ta-chambre » qui a lieu le troisième dimanche de novembre sur une commune du territoire. C'est l'occasion de trier en famille dans les chambres et greniers et de participer au recyclage des objets. Cette journée peut participer à initier les enfants aux enjeux environnementaux du tri et à s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

Mesdames, Messieurs, nous avons besoin de vous !

Pour nos enfants, nos jeunes, nos villages, pour que perdurent nos services actuels et que de nouveaux puissent être créés et adaptés à vos besoins, venez nous rejoindre. Vous avez des pistes d'amélioration, des suggestions ou un projet qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire d'Emma Postif-Chamoret qui assure en partie une mission de coordination de l'association : 03.81.89.71.03 / 07.69.48.70.09

Familles Rurales, Association Les Brimbelles, CFD,
3 rue de la gare, 25560 Frasne asso.brimbelles@famillesrurales.org
Site Internet : <https://www.famillesrurales.org/lesbrimbelles>



« Les bénévoles n'ont pas nécessairement beaucoup de temps, mais ils ont beaucoup de cœur. »

Elizabeth Andrew

Bibliothèque

Le centre de ressources ou bibliothèque de La Rivière-Drugeon situé au deuxième étage de la maison de l'environnement est ouvert le mercredi de 10h à 11h30 et le samedi de 10h à 11h30 ; un ascenseur est à disposition. Les permanences sont tenues par sept bénévoles qui se répartissent les plages horaires.

Vous pouvez obtenir gratuitement une carte pour bénéficier des emprunts que vous souhaitez.

En réseau avec celles de la Communauté de communes, vous y trouverez les mêmes documents qu'à Frasne, certains après les avoir réservés. Le stock est distribué entre des BD (enfant et adulte) ; des documentaires importants sur l'environnement, la faune et la flore, des récits ou témoignages, des romans, des livres sur l'activité manuelle et un large choix de livres pour enfants. Une table est disponible si vous voulez consulter des documents sur place, lire ou écrire.

Les bénévoles peuvent vous aider dans vos choix et même vous proposer des livres à gros caractères ainsi que des livres audio pour ceux qui le souhaiteraient. Si vous avez du temps à y consacrer vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de bénévoles.



Amicale des donneurs de sang

C'est toujours un plaisir de s'adresser aux lecteurs des bulletins municipaux de chaque commune. L'occasion nous est donnée de manifester notre existence, surtout de rappeler la nécessité de l'objectif : donner son sang. Merci à chaque commune de nous faire une place dans leurs colonnes répertoires d'associations et de nous soutenir financièrement.

Le bilan de l'année est satisfaisant, constant, alors que la tendance générale départementale, nationale, est en légère baisse. Nous enregistrons cette année 433 donneurs présentés, 401 prélevés, et 26 nouveaux donneurs. Dans l'ensemble, nous avons davantage de donneurs qu'autrefois, par contre la régularité est moindre, mais la moyenne d'âge plus jeune, ce qui est de bon augure.

A noter une très belle initiative cette année ; de la part de l'infirmière du collège de Frasne Madame Serrette, de sensibiliser les élèves de troisième au don du sang ; c'est très jeune que l'on apprend et que l'on retient.

Pour cela, elle a souhaité la participation de représentants de l'amicale des donneurs de sang de Frasne. La présidente et le vice-président ont dévoilé le rôle et l'implication de l'association, composée de personnes bénévoles au service de l'équipe médicale en charge de la collecte de sang.

A ne pas douter qu'ils ont été de très bons ambassadeurs de santé publique, et donc, à ce titre, ont révélé les principes fondamentaux de l'acte du don proprement dit : bénévolat, volontariat, anonymat, non profit.



Les adolescents très réceptifs et potentiels futurs donneurs, ont reçu de leur infirmière une information ludique, objective du sujet abordé ; également un document simple et très explicite sur la composition du sang et toutes ses applications. Félicitations.

2024 arrive, voici les dates de collectes, toujours le jeudi :

18 janvier – 28 mars – 23 mai – 25 juillet – 19 septembre – 21 novembre

Ligue contre le cancer - Comité du Doubs Besançon-Pontarlier

La Ligue contre le cancer de Besançon-Pontarlier est une association présidée par le Professeur Jean-François BOSSET, ancien oncologue et radiologue de métier.

Les actions de l'association sont rendues possibles uniquement grâce au dévouement des bénévoles, à la générosité des donateurs et au soutien des municipalités. C'est pour cela que chaque année, les bénévoles de la Rivière Drugeon collectent, avec l'autorisation de la municipalité, auprès des habitants, toujours fidèles et généreux. C'est ainsi qu'en 2023, ils ont collecté 4 225 € sur la commune.

La prévention est un autre axe de compétence de l'association. Elle a pour objectif de détecter des attitudes pouvant favoriser l'apparition de certains cancers (le plus connu est la consommation tabagique), et de sensibiliser la population pour qu'elle adopte des comportements favorables à la santé (activités physiques, alimentation équilibrée etc...). Des programmes de recherche et des équipes souvent locales sont également financées, les progrès sont notables : c'est tous ensemble que nous arriverons à faire reculer la maladie.

Membre du Don en confiance, la Ligue contre le cancer est, à ce titre, soumise à un contrôle continu à l'utilisation des fonds collectés. Chaque donateur reçoit un reçu fiscal lui permettant de déduire tout versement de ses revenus imposables (66% du versement est déductible des impôts).

Les dons permettent la mise en place d'actions concrètes et locales pour la prévention, l'information et l'accompagnement des malades. La Ligue contre le cancer développe par exemple sur Besançon, Pontarlier (au 16 rue de la Fontaine), Ornans et Valdahon un soutien psychologique, par le biais d'un psychologue clinicien. Il reçoit les malades et leurs proches sur rendez-vous, de manière confidentielle et gratuite. Une aide financière directement versée aux personnes malades par le biais des commissions sociales est également rendue possible grâce à vos dons.



ADMR de Frasne

Le « A » d'ADMR signifie AIDER, ACCOMPAGNER, ASSISTER, mais surtout être présent pour permettre le maintien à domicile de toutes les personnes rendues dépendantes par les accidents de la vie, la maladie, le handicap ou la vieillesse, et cela quel que soit leur âge. C'est ce qui motive les bénévoles de l'association ADMR de Frasne, mais aussi les Assistantes de Vie Sociale qui s'investissent quotidiennement et sans compter.

L'ADMR de Frasne est une association à but non lucratif qui ne cherche pas les bénéficiaires sur les interventions faites à domicile. Cette association est animée par une équipe de bénévoles très impliqués habitant le territoire de la Communauté de Communes Frasne-Dugeon et particulièrement attachés aux valeurs d'universalité, de solidarité et de partage.



L'ADMR de Frasne est un service d'aide à domicile de qualité et de proximité, avec la volonté d'agir au plus près des personnes pour mieux les connaître, mieux comprendre leur environnement, leurs besoins et ainsi s'adapter. Et cette assistance peut concerner l'hygiène, le ménage, la toilette, l'habillage et les repas. C'est aussi un accompagnement qui, par des échanges quotidiens, permet de maintenir le lien social fragilisé par l'isolement, tout en soulageant souvent les aidants en leur offrant des instants de répit. Enfin, ce peut être une aide aux déplacements pour effectuer des courses, se rendre à un rendez-vous médical ou autre.

L'ADMR de Frasne, ce sont également des salariées soudées et motivées, à l'écoute de vos besoins et toujours prêtes à vous accompagner dans la mesure de leurs disponibilités. C'est aussi une secrétaire qui peut répondre à vos demandes, soit par téléphone ou par mail, soit dans nos bureaux les mercredis et vendredis de 14h à 17h.



Les salariées et les bénévoles ADMR réunis pour Octobre rose

L'ADMR de Frasne est là pour vous accompagner dans votre parcours de vie et vous aider dès que pour vous les choses se compliquent et que votre autonomie diminue. Cette aide à domicile peut se compléter d'un service de portage de repas, de l'installation et du suivi d'une téléassistance opérationnelle 24h sur 24, de « port'âge » de livres, de CD... de la médiathèque ainsi que d'autres actions plus ponctuelles. Tous ces services peuvent être pris en charge financièrement et partiellement par le Conseil Départemental du Doubs, la CPAM et les différentes mutuelles.

L'ADMR de Frasne, c'est aussi un employeur qui recrute pour ce métier fait de rencontres et de contacts humains riches et variés qui est celui d'Assistant(e) de Vie Sociale ; que ce soit pour un travail à temps partiel en CDI, CDD ou un job durant les vacances scolaires. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous envoyer un CV pour que nous puissions convenir d'un rendez-vous.

Vous pouvez nous contacter 03.81.89.87.68 ou par mail : admr.frasne@fede25.admr.org / ADMR Frasne – 3 rue de la Gare (au rez de chaussée de la Communauté de Communes)

ADAPEI DU DOUBS

Depuis 2 ans déjà, l'Adapei s'est transformé en 2 entités :

- La Fondation Pluriel qui gère les établissements,
- La nouvelle Adapei du Doubs, réunit personnes en situation de handicap, familles et amis.

Avec ses 7 sections, Baume les Dames, Besançon, Maîche, Montbéliard, Morteau, Ornans, Pontarlier : Elle revendique une société inclusive, elle s'engage pour l'autonomie et l'autodétermination, elle informe les personnes de leurs droits et les aide à les faire respecter, elle organise pour chaque personne des moments de rupture avec le quotidien : activités diverses, sorties, week-end culturel, rencontres sportives, conférences et formations... Elle est un soutien pour les familles.



Rencontre de pétanque réunissant 8 clubs du Doubs et les personnes en situation de handicap des 7 sections



Journée au Conifère



Week-end à Annecy

Ce sont les Opérations Brioches des 7 sections qui permettent de financer, les activités organisées par l'Adapei du Doubs, mais aussi sophrologie, médiation animale, musicothérapie, sport adapté... dans les établissements de la Fondation Pluriel.

Un grand merci à vous tous, bénévoles, porteurs de brioches mais également donateurs, pour votre accueil bienveillant et votre générosité. Grâce à vous, la vie des personnes en situation de handicap est plus belle.

180 brioches vendues sur notre commune qui ont permis de récolter 1 339,50 €

17 février	Gabin ROBBE de Maxime ROBBE et Faustine REYMOND
20 février	Ismaël BENYATTOU de Sofiane BENYATTOU et Riselène EL MADKOURI
12 mars	Naho COURTET de Clément COURTET et Sinah ROLOT
02 juin	Manoë DAVID de Quentin DAVID et Magalie ANANIA
25 juin	Léna LONCHAMPT de Kévin LONCHAMPT et Amandine BELLAY
16 juillet	Charlie MONNIER de Cédric MONNIER et Caroline REGNIER
23 juillet	Briséis ROMANZINI de Maksis ROMANZINI et Marion GNECCHI
19 septembre	Diego PEREIRA MARTINS de Daniel RODRIGUES MARTINS et Lisette GROVA PEREIRA MARTINS
22 septembre	Louis TOURNIER CRETIN de Jeremy CRETIN et Julie TOURNIER

**N
A
I
S
S
A
N
C
E
S**

MARIAGES

Pierre BAUDOZ et Camille COURTET le 6 mai 2023
Valentin LONCHAMPT et Aurore PILOD le 27 mai 2023
Quentin BRIAND et Lilou TINTI le 12 août 2023

Aimé BAUDOZ, le 6 janvier 2023 à l'âge de 88 ans
Blanche ROYER, née DELACROIX le 6 janvier 2023, à l'âge de 102 ans
Simone SALVI, née HIRSCHI le 15 janvier 2023, à l'âge de 90 ans
Félicie DUMONT, née MARTIN le 23 janvier 2023, à l'âge de 89 ans
Jeanne MARGUET, née PERRIN le 2 février 2023, à l'âge de 96 ans
Michel BRESSAND le 12 février 2023, à l'âge de 92 ans
Emilienne PIGNOL, née QUINTON le 13 février 2023, à l'âge de 95 ans
Georgiane REYMOND, née BŒUF le 10 mars 2023, à l'âge de 60 ans
Raymonde BRESSAND, née ROUSSELET le 3 avril 2023, à l'âge de 89 ans
Simonne BRESSAND, née BRESSAND le 15 avril 2023, à l'âge de 94 ans
Roger PARNET le 27 avril 2023, à l'âge de 81 ans
Evelyne BERNARD, née LAMBERT le 28 avril 2023, à l'âge de 71 ans
Luc TRIMAILLE le 30 avril 2023, à l'âge de 64 ans
Georgette BRESSAND, née DELAVENNE le 2 juillet 2023, à l'âge de 94 ans
Gilberte DROGREY, née DICHAMP le 20 août 2023, à l'âge de 87 ans
Yves MALASSIGNÉ le 27 août 2023, à l'âge de 90 ans
Robert BADAUT le 2 septembre 2023, à l'âge de 93 ans
Noël BAUDET le 27 septembre 2023, à l'âge de 90 ans
Renée GRILLON, née VERNET le 6 septembre 2023, à l'âge de 97 ans
Paul CLAUDET, le 12 octobre 2023, à l'âge de 93 ans
Yvonne AUDY, née GIRARDET le 27 octobre 2023, à l'âge de 95 ans
Renée PETIT, née LOUVET le 3 décembre 2023, à l'âge de 84 ans
Jacqueline SCHEIFF, née CLAUDET, à l'âge de 92 ans

**D
E
C
E
S**

ANNUAIRE DES ENTREPRISES

<p>BTP LOIGET - LONCHAMPT LONCHAMPT Jordan Rue des lilas - La Rivière-Drugeon 06.38.57.91.20 / Terrassement - broyage de pierres - Déneigement - Démolition - Aménagement extérieur - voirie et réseaux divers.</p> 	<p>SARL DICHAMP DICHAMP Pascal et DICHAMP Alain 14 bis Chemin de Vau les Aigues - La Rivière-Drugeon / 03.81.49.89.33 sardichamp@orange.fr / Couverture Ferblanterie Chauffage sanitaire adoucisseurs</p> 
<p>DICHAMP DELPHINE Conseillère AURIEGE - Bijoux magnétiques Rue du marronnier - La Rivière-Drugeon 03.81.49.89.30 / 07.86.42.68.99 delphdichamp@orange.fr / Produits cosmétiques, maquillage, phytothérapie, gemmothérapie et bijoux magnétiques.</p> 	<p>CBIS GRILLON Franck Rue de la gare - La Rivière-Drugeon 03.81.89.80.02 / cbis@cbis.fr Bureau d'études spécialisé dans la construction bois</p> 
<p>CREA&PRINT Noémie Pineau 29 rue du bourg 06.46.18.31.96 https://creaetprint.com ou creaetprint25@gmail.com</p>	<p>EL PIRATA PAGET Pierre Place de l'étang le mardi soir 07.50.65.65.91 Burritos, Burgers.</p> 
<p>FLEXI PIECES BESCHET André et PARRIAUX Alexandra 9 rue Paul Edouard Dubied - Pontarlier 06.40.15.70.47 / 06.43.00.86.71 contact@flexi-pieces.com / www.flexi-pieces.com Pièces détachées et consommables pour l'agriculture, l'industrie et le BTP. Ouvert également aux particuliers</p> 	<p>L'INSTANT B BEAUDET Stéphanie 7 Rue Joseph Pilod Le carré St Pierre 25300 Pontarlier / 03.63.80.85.80. Soin visage, corps, mains et pieds, photo-dépilation durable à la lumière pulsée, épilation, maquillage, vernis semi-permanent</p> 
<p>SCAF FRUITIERE DE LA RIVIERE DRUGEON Président : BAUDET Ludovic Tel fromagerie : 03.81.49.89.70. Fabrication comté et vente de produits laitiers à Bulle. Ouvert tous les jours de 8h à 12h et 16h30 – 19h. Fermé le dimanche soir.</p>	<p>GV ARTISANS DE L'ETANG GRILLON Vincent et Ghislain 8 Rue du Bourg – La Rivière-Drugeon 07.71.86.70.20 / 06.36.95.15.01 gvarisansdeletang@gmail.com Ebénisterie meubles en tout genre, menuiserie intérieure et extérieure, isolation, charpente, couverture.</p> 
<p>LT2MH bici Atelier mobile réparation et entretien de vélo. Vente accessoires ou cycles. 06.31.76.64.20</p> 	<p>KEBAB DU VILLAGE Place de l'étang le vendredi soir. 06.46.71.81.87 Dîner kebab, Durum, Panini</p>
<p>SARL LEFEVRE - Lefevre Anthony 5, combe Germond - Bulle 09.67.43.43.29 / Sarl-lefevre@orange.fr Recyclage palettes EUR, recyclage palettes perdues, fabrication de palettes neuves toutes dimensions, fabrication caisses bois et pièces de calage en bois.</p> 	<p>EURL D'HOUTAUD - GRILLON D'HOUTAUD Raphaël. Chemin de la Rivière-Drugeon. 03.81.46.60.41 / 06.03.48.90.27 raphdhoutaud@hotmail.fr / Charpente couverture zinguerie Ossature en bois bâtiment agricole et professionnel.</p> 
<p>MONNIER FLORENT 5 Fbg de la Planche du Fourneau - La Rivière-Drugeon / 06.32.66.19.15 Entrepreneur de Travaux Forestiers. Prestations de bûcheronnage et de débardage forestiers. Florent-monnier@orange.fr</p> 	<p>SCS TRIMAILLE Flavien et GRILLON Yohann 6 rue de l'Oratoire - Censeau / 03 81 38 19 77 - 06 85 69 15 59 / www.scsdoubjsjura.fr r eurlscs@gmail.com / Sanitaire/Plomberie, chauffage, solaire thermique et photovoltaïque, étude thermique</p> 

<p>PYL MENUISERIE & AGENCEMENT Pierre-Yves LONCHAMPT 6 ruelle de la Fenette - La Rivière-Drueon 06.76.30.89.49 pyl.menuiserie@gmail.com Page Facebook : PYL Menuiserie Agencement Menuiseries intérieure et extérieure neuf et rénovation</p> 	<p>PIERRE AGAMENONNE Ingénierie sociale et technique - Rénovation énergétique et adaptation du logement. 18 faubourg du tartre La Rivière-Drueon. 03.67.35.16.98 Email : pierre.agamennone@jurisophos.fr ; Site internet : www.jurisophos.fr</p> 
<p>PIKAPRINT PAULIN Sophie 7bis rue de Champagne - Houtaud 03 81 49 27 49 / pikaprint@wanadoo.fr Impression tous supports (papier, adhésif, toile, poster, papier peint...) petit et grand formats. Marquage et broderie textile - Décoration et signalétique</p> 	<p>TIFFAY ELECTRICITE TYFFAY Enzo 13 rue de l'Étole - La Rivière-Drueon 06.49.81.52.64 / Tiffay.elec25@hotmail.com Electricité générale et électricité agricole, dépannage et maintenance industrielle</p>
<p>REDOUTEY EMMANUEL 30 route des prés – La Rivière-Drueon 03.81.49.87.84 / emmanuel.redoutey@orange.fr Animateur nature environnement - accompagnateur en montagne - formateur d'adultes en sciences de l'éducation et éducation à l'environnement - concepteur d'outils pédagogiques.</p>	<p>JC TRAITEUR ANDRE Jean-Claude Clos Baillet - La Rivière-Drueon 03.81.89.78.41 / jctraiteur@hotmail.fr Traiteur pour repas de famille, d'associations, de mariage, baptême, communion - buffet froid, lunch.</p>
<p>ROMANZINI ROMANZINI Olivier Faubourg d'Arlin - La Rivière-Drueon 03.81.38.88.20 Conserverie et préparation d'escargots</p> 	<p>PROXIMARCHE SARL Ryves 2 Rue du bourg - La Rivière-Drueon 03.81.89.78.50 Epicerie générale - dépôt de pain - gaz - Tabac - jeux</p>
<p>EURL LONCHAMPT KEVIN 20 Faubourg de la Planche du Fourneau - La Rivière-Drueon 06 33 90 93 04 / lonchamp@outlook.fr Bucheronnage - Débardage - Sylviculture et travaux forestiers</p> 	<p>CAMAP26 SAS - affilié AADPROX SAUDEMONT Johnny 26 Chemin du Groseillier - La Rivière-Drueon T06 13 33 79 65 j.saudemont@aadprox.com ; Externalisation de la gestion administrative, financière, Ressources Humaines, Paie, préparation à la comptabilité pour les entreprises</p> 
<p>Octopus pole & more  Octopus- pole & more 42 Clos du Terreau - La Rivière-Drueon 06 42 99 36 64 ; octopus_pole_more@yahoo.com Pole dance et coach sportive</p>	<p>PEGASUS CLEAN CAR Rue sous la Glacière - La Rivière-Drueon 07.52.16.45.28 / https://pegasusclean car.fr/ Nettoyage automobile</p> 
<p>Gaëlle MOUGET rue de l'étole - La Rivière-Drueon Coiffeuse à domicile 06-89-12-61-64</p>	<p>Carol Tiffay, HAKAWERK  Vente de produits d'entretien et hygiène corporelle écologiques. 06.72.54.82.26 / caroltiffay.hakawerk@gmail.com</p>
<p>AUDY TP Romaric AUDY 15 rue de la gare - La Rivière-Drueon Travaux de terrassement courants et préparatoires, réseaux, entretien fossés, haies ...</p>	<div data-bbox="975 1765 1342 2130" style="border: 1px solid purple; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <p>Ces renseignements vous sont donnés à titre d'information et ne sont pas de la publicité.</p> <p>Certaines entreprises n'ont pas souhaité paraître dans cet annuaire et nous nous excusons si certaines ont pu être oubliées.</p> </div>
<p>CEDRIC TISSOT 19 chemin du groseillier – La Rivière-Drueon 03.81.89.76.61 / 06.31.39.51.80 Menuiserie - Agencement: relooking cuisine, salle de bain, solution douche sur mesure...</p> 	



SAMU 15 ou 112
POMPIERS 18 ou 112
Médecins nuit, week-end et jours fériés 36 66
GENDARMERIE 17 ou 03.81.89.71.17 (Frasne)

Drs GREUSARD, BOFFA, INVERNICI et SEUROT	03 81 49 81 14
Pharmacie des Droseras	03 81 49 81 50
Dispensaire (infirmières)	03 81 49 83 59
Dentiste - MALAISE Nicolas	03 81 49 81 32
Kinésithérapeutes - BURGAT Véronique	03 81 46 24 07
Ostéopathe - GRESSET Laura	06 78 62 56 22
Orthophoniste - POHL Carine	06 73 71 60 20
Orthophoniste - BLONDEAU Julie	06 30 93 91 18
Pédicure / Podologue DROZ-BARTHOLET Mylène	06 85 36 45 60
Sophrologue / Relaxologue - HUGUES Nathalie	06 73 52 45 51
Psychologue -GRIBOIS-BERTIN Céline	06 29 76 59 99
Cabinet Vétérinaire	03 81 49 81 48

Mairie de La Rivière-Drugeon	03 81 89 70 50
Communauté de communes Frasne Drugeon	03 81 49 88 84
Déchetterie Frasne	03 81 89 88 06
Ecole intercommunale maternelle - Bannans	03 81 49 85 56
Ecole intercommunale primaire - La Rivière Drugeon	03 81 89 87 71
Périscolaire - Les p'tits poissons cools	03 81 89 71 03
ADMR Frasne	03 81 89 87 68
Familles rurales	03 81 89 85 07
Microcrèche Mlle Coccinelle - La Rivière Drugeon	07 71 07 67 74
Relais Petite Enfance Pontarlier	03 81 46 94 49
Médiathèque intercommunale - Frasne	03 81 38 32 93
Est Républicain - correspondant JP Zonca	03 81 89 78 11

Site internet de la Commune : www.larivieredrugeon.fr